

**AIDES**

**Tour Essor  
14, rue Scandicci  
93500 PANTIN**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

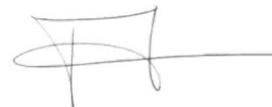
*Exercice clos au 31/12/2020*



Aurélien Beaucamp,  
Président



Stéphane Montigny,  
Trésorier



Florian Valet,  
Trésorier adjoint



**AIDES**  
Tour Essor  
14, Rue Scandicci  
93500 PANTIN

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Assemblée Générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2020**

Aux membres de l'association,

**1. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association AIDES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**2. Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

### 3. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entités, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entités et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Le point 3.8 de l'annexe expose en page 31 et suivante les règles et méthodes comptables retenus pour les fonds associatifs.

Nous nous sommes assurés du bien-fondé de la ventilation des fonds associatifs conformément à la présentation en point 5 des tableaux de mouvements des fonds associatifs en page 38 et suivante.

- Le point 3.10 de l'annexe expose en page 33 les règles et méthodes comptables retenus pour l'estimation des provisions.

Nous nous sommes assurés du bien-fondé des estimations retenues et de la pertinence des informations relatives à ce poste présentées en point 15.4, en particulier sur les provisions pour risques et charges relatives aux litiges en page 54 et suivante.

- Le point 3.12 de l'annexe expose en page 33 et suivantes les règles et méthodes comptables relatives au traitement des subventions d'exploitation et des fonds dédiés.

Nous nous sommes attachés à vérifier la conformité des options prises en matière de comptabilisation des fonds dédiés et des produits constatés d'avance, ainsi que de la cohérence et de la pertinence des informations données en annexe sur ces points.

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans le point 17 de l'annexe (page 61 et suivantes), font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions légales et réglementaires et ont été correctement appliquées.

#### **4. Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

#### **5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance de l'association relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

#### **6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

~~Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.~~

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative

résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait au Tourne,

Le 5 mai 2021



**P/ DEIXIS**

Jean-Luc BEY

Commissaire aux comptes

Membre de la CRCC Grande Aquitaine



## **Association AIDES**

Tour Essor  
14, rue Scandicci  
93500 PANTIN

**COMPTES ANNUELS**

**ARRETES AU 31 DECEMBRE 2020**



**BILAN**

## Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			Au 31/12/2019
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>Actif immobilisé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	79 783	79 783		
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	399 337	354 451	44 886	79 687
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	633 191		633 191	633 191
Constructions	4 947 204	1 720 660	3 226 545	3 392 217
Installations techniques, matériel et outillages industriels	524 877	343 409	181 468	91 054
Autres immobilisations corporelles	7 569 260	5 742 197	1 827 063	2 239 565
Immobilisations corporelles en cours	135 558		135 558	65 468
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	64 023		64 023	64 023
Prêts	894 791		894 791	841 236
Autres immobilisations financières	413 033	41 470	371 563	351 937
<b>TOTAL I</b>	<b>15 661 058</b>	<b>8 281 970</b>	<b>7 379 088</b>	<b>7 758 378</b>
Comptes de liaison				
<b>Actif circulant</b>	<b>II</b>			
Stocks et encours	492 316	107 730	384 586	471 699
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	872 741	12 430	860 311	792 045
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	3 369 036	248 056	3 120 979	5 195 617
Valeurs mobilières de placement	25 013		25 013	25 013
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	9 120 885		9 120 885	5 977 213
Charges constatées d'avance	1 168 312		1 168 312	249 027
<b>TOTAL III</b>	<b>15 048 301</b>	<b>368 216</b>	<b>14 680 085</b>	<b>12 710 613</b>
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des obligations				
Écart de conversion actif				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>30 709 360</b>	<b>8 650 187</b>	<b>22 059 173</b>	<b>20 468 992</b>

# Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2020	31/12/2019
<b>Fonds propres</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	1 327 819	1 327 819
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation	1 608 337	1 608 337
<b>Réserves</b>		
- dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	2 638 139	2 468 643
Report à nouveau	505 785	320 424
- dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Excédent ou déficit de l'exercice	2 574 003	354 857
- dont excédent ou déficit des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
	<b>Situation nette</b>	<b>6 080 080</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	1 629 424	1 607 470
Provisions règlementées	648 394	423 503
	<b>TOTAL I</b>	<b>10 931 902</b>
Comptes de liaison	<b>II</b>	<b>8 111 054</b>
<b>Fonds reportés et dédiés</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	1 765 757	1 302 318
	<b>TOTAL III</b>	<b>1 765 757</b>
<b>Provisions</b>		
Provisions pour risques	287 170	232 460
Provisions pour charges		
	<b>TOTAL IV</b>	<b>287 170</b>
<b>Emprunts et dettes</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 545 381	1 694 958
Emprunts et dettes financières diverses	391	49 752
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 843 034	2 873 540
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	3 274 224	3 293 351
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	173 264	25 301
Autres dettes	539 277	198 807
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	1 698 773	2 687 449
	<b>TOTAL V</b>	<b>9 074 344</b>
Écarts de conversion passif	<b>VI</b>	<b>10 823 159</b>
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>22 059 173</b>
		<b>20 468 992</b>

COMPTE DE RESULTAT

# Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2020	31/12/2019
<b>Produits d'exploitation</b>		
Cotisations	11 885	13 385
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
- dont ventes relatives aux activités sociales et médico-sociales		
Ventes de prestations de services	475 778	707 345
- dont parrainages		
- dont ventes relatives aux activités sociales et médico-sociales		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics		
- dont concours publics aux activités sociales et médico-sociales		
Subventions d'exploitation	21 931 589	22 351 950
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	17 739 483	18 737 379
Mécénats	541 206	433 654
Legs, donations et assurances-vie	214 825	472 030
Contributions financières	100 000	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	626 953	982 498
Utilisations des fonds dédiés	519 440	371 688
Autres produits	254 357	353 639
	<b>TOTAL I</b>	<b>44 423 567</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stocks	87 113	-471 699
Autres achats et charges externes	12 770 188	17 521 771
Aides financières	3 638 152	3 522 140
Impôts, taxes et versements assimilés	1 703 526	1 765 113
Salaires et traitements	13 649 509	13 588 203
Charges sociales	5 408 461	5 443 255
Dotations aux amortissements et dépréciations	1 035 400	1 187 427
Dotations aux provisions	193 283	172 919
Reports en fonds dédiés	1 017 179	720 444
Autres charges	51 370	93 874
	<b>TOTAL II</b>	<b>43 543 447</b>
	<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>880 120</b>

## Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2020	31/12/2019
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	18	1 130
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	60	25
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>79</b>	<b>1 155</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		9 909
Intérêts et charges assimilées	80 393	29 701
Différences négatives de change	2 729	43
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL IV</b>	<b>83 122</b>	<b>39 653</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>-83 043</b>	<b>-38 498</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)</b>	<b>2 778 291</b>	<b>841 622</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	202 396	348 705
Sur opérations en capital		24 950
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	6 464	54 745
<b>TOTAL V</b>	<b>208 861</b>	<b>428 400</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	181 794	528 720
Sur opérations en capital		2 198
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	231 355	384 248
<b>TOTAL VI</b>	<b>413 149</b>	<b>915 165</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>-204 288</b>	<b>-486 765</b>
Participation des salariés aux résultats	<b>VII</b>	
Impôts sur les bénéfices	<b>VIII</b>	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)</b>	<b>42 624 456</b>	<b>44 853 122</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)</b>	<b>40 050 452</b>	<b>44 498 265</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT (Total des produits - Total des charges)</b>	<b>2 574 003</b>	<b>354 857</b>
<b>Contributions volontaires en nature</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature	539 825	309 460
Bénévolat	1 069 411	2 193 490
<b>TOTAL</b>	<b>1 609 236</b>	<b>2 502 950</b>
<b>Charges des contributions volontaires en nature</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	539 825	309 460
Personnel bénévole	1 069 411	2 193 490
<b>TOTAL</b>	<b>1 609 236</b>	<b>2 502 949</b>

**ANNEXE**

## SOMMAIRE

<b>RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES.....</b>	<b>13</b>
<b>1. INFORMATIONS RELATIVES À L'ASSOCIATION.....</b>	<b>13</b>
<b>2. FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE.....</b>	<b>15</b>
2.1. Impacts financiers de la crise sanitaire .....	15
2.2. Notre mission d'accompagnement et de RDR .....	16
2.3. Nos actions de formation .....	17
2.4. Parc immobilier .....	17
2.5. Analyse du résultat .....	19
<b>3. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES .....</b>	<b>24</b>
3.1. Principes d'établissement des états financiers .....	24
3.2. Changement du plan comptable.....	24
3.3. Immobilisations corporelles et incorporelles .....	29
3.4. Immobilisations financières.....	30
3.5. Stocks.....	30
3.5.1. Stocks de produits de prévention et de promotion .....	30
3.5.2. Stocks d'œuvres d'art.....	30
3.6. Créances .....	31
3.7. Disponibilités et concours bancaires courants .....	31
3.8. Fonds propres .....	31
3.9. Traitement des subventions d'investissement et des provisions pour renouvellement d'immobilisation.....	32
3.10. Provisions .....	33
3.11. Reconnaissance des produits .....	33
3.12. Traitement des subventions d'exploitation et fonds dédiés .....	33
3.13. Fonds dédiés sur dons et legs affectés.....	34
3.14. Legs .....	34
<b>4. ENGAGEMENTS HORS BILAN.....</b>	<b>36</b>

4.1. Engagements donnés .....	36
4.1.1. Crédit-bail.....	36
4.1.2. Privilèges de prêteurs de deniers, hypothèques et cautions en garantie de loyers.....	36
4.1.3. Engagement en matière de retraite. ....	36
4.2. Engagements reçus .....	37
4.2.1. Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune .....	37
5. TABLEAUX DE MOUVEMENT DES FONDS ASSOCIATIFS.....	38
6. EVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE DES COMPTES 2020 .....	39
7. DÉCOMPOSITION DU RÉSULTAT PAR RÉGION.....	40
8. RÉSULTAT SOUS CONTRÔLE DE TIERS FINANCEURS.....	43
8.1. Résultat sous contrôle de tiers financeurs 2020 .....	43
8.2. Affectation des résultats antérieurs à 2020.....	45
9. FILIALES ET PARTICIPATIONS .....	48
10. ENTREPRISES LIÉES .....	48
11. RÉMUNÉRATIONS DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS .....	49
12. EFFECTIFS DE L'ASSOCIATION.....	49
13. HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES .....	50
14. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIÉES .....	50
15. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN .....	52
15.1. Tableau des immobilisations .....	52
15.2. Commentaires sur les immobilisations .....	53
15.3. Tableau des amortissements .....	53
15.4. Etat des provisions et dépréciations .....	54
15.4.1. Répartition des dotations et des reprises sur provisions .....	54
15.4.2. Nature des provisions .....	55
15.5. Etat des échéances des créances et des dettes .....	55
15.5.1. Commentaires sur l'état des échéances des créances et dettes .....	56
15.5.2. Répartition par financeur des créances de l'actif circulant à plus d'1 an .....	56
15.5.2.1. Répartition par financeur des produits constatés d'avance à plus d'1 an et 5 ans au plus .....	57

15.5.2.2. Emprunt souscrit et remboursement au cours de l'exercice .....	57
<b>15.6. Produits à recevoir .....</b>	<b>57</b>
<b>15.7. Charges à payer .....</b>	<b>57</b>
<b>15.8. Charges et produits constatés d'avance .....</b>	<b>58</b>
<b>15.9. Tableaux de suivi des Fonds Dédiés .....</b>	<b>58</b>
15.9.1. Commentaires sur les fonds dédiés .....	59
<b>16. INFORMATIONS RELATIVES AU RÉSULTAT .....</b>	<b>59</b>
<b>16.1. Structure du résultat exceptionnel .....</b>	<b>59</b>
<b>16.2. Détail des transferts de charges .....</b>	<b>59</b>
<b>17. COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC .....</b>	<b>61</b>
<b>17.1. Présentation des ressources .....</b>	<b>65</b>
17.1.1. Le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice .....	65
17.1.2. Les ressources collectées auprès du public .....	65
<b>17.2. Présentation des emplois .....</b>	<b>66</b>
17.2.1. Les missions sociales .....	66
17.2.2. Les frais de recherche de fonds .....	68
17.2.3. Les frais de fonctionnement .....	68
17.2.4. Les dotations aux provisions .....	69
17.2.5. Les engagements à réaliser sur ressources affectées .....	69
17.2.6. La part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public .....	69
17.2.7. La neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public .....	69
17.2.8. Le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice .....	69
<b>17.3. Modalités de répartition du financement des emplois .....</b>	<b>70</b>
<b>17.4. Nature et quantité des aides en nature perçues par AIDES .....</b>	<b>70</b>
17.4.1. Campagnes de publicité offertes .....	70
17.4.2. Autres dons en nature .....	72
<b>17.5. Etat des effectifs bénévoles .....</b>	<b>72</b>

# Règles et Méthodes comptables

## ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

(Règlement ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui sont :

- La continuité de l'exploitation,
- La permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- L'indépendance des exercices.

Les états financiers ont été établis conformément :

- aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général,
- au règlement ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif;
- au règlement ANC 2014-03 du 5 juin modifié par le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 ;
- aux dispositions spécifiques inhérentes à certains types d'associations sur secteur sanitaire et social notamment

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## 1. Informations relatives à l'Association

AIDES est la première association française de lutte contre le sida d'après le site de l'association aides.org.

Créée en 1984, à l'initiative du sociologue Daniel Defert et reconnue d'utilité publique en 1990, AIDES est la première association française de lutte contre le VIH/sida et les hépatites virales en France et l'une des plus importantes au niveau européen. L'association est régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901.

Depuis son origine, l'association rassemble des personnes séro-concernées (séropositives, séro-affectées, séro-solidaires). Elle a principalement un objectif de transformation sociale et de plaidoyers afin de porter la parole des personnes concernées (association de santé communautaire) et d'influencer la décision politique.

Ses objectifs principaux sont les suivants :

- Soutenir les personnes infectées et affectées par le VIH/sida (notamment permettre aux personnes de prendre soin d'elles, donner envie aux gens de se soigner et trouver les moyens pour se protéger) ;
- Informer les personnes les plus vulnérables face au sida ;
- Alerter les pouvoirs publics sur les défaillances du système de soins ;
- Mobiliser des centaines de volontaires pour que le sida reste une priorité de santé publique.

AIDES se positionne dans le champ de la promotion de la santé, de la communication préventive et du plaidoyer

AIDES est aujourd'hui présente dans plus de 70 villes françaises, au plus près des personnes touchées, et entretient de nombreux partenariats à l'international. Son président actuel est Aurélien Beaucamp.

Depuis 2012, AIDES a sollicité et obtenu son adhésion au Comité de la Charte du Don en confiance. De ce fait, l'association en respecte la déontologie exprimée dans la Charte et les textes d'application. AIDES se soumet aux audits annuels des contrôleurs de Comité de la Charte qui vérifient et rendent compte des écarts entre les pratiques et les engagements pris à travers la Charte et ses textes d'application.



## 2. Faits marquants de l'exercice

L'exercice 2020 se solde par un résultat excédentaire de +2 574 k€. Ce résultat est tout à fait exceptionnel, et reflète les impacts de la crise sanitaire sur l'activité de l'année.

Ce résultat se décompose entre :

- Un résultat sous contrôle de tiers financeur excédentaire de 979 k€ sur les établissements et services médico-sociaux (ESMS) : Caarud, ACT, SAVS
- Un résultat propre de AIDES excédentaire de 1 595 k€.

L'ensemble des charges et des produits sont à la baisse en 2020, comparé à 2019. C'est la baisse plus importante des charges (-4,5 M€, -10 %) qui, comparée à celle des produits (-2,2 M€, -5 %), génère cet excédent exceptionnel et conjoncturel. Ces variations sont particulièrement impactantes et visibles sur quelques postes par rapport à 2019 :

### Impact sur les charges - dépenses non réalisées :

- Honoraires de Collecte (absence de missions durant cinq mois) : - 1,8 M€,
- Frais de déplacement (vie associative + actions) : - 1,5 M€,
- Masse salariale : 0,6 M€. Aides a activé en 2020 certains dispositifs mis en place par le gouvernement dans le cadre de la pandémie. Ces aides – garde d'enfant (196 k€), arrêts maladie des personnes vulnérables (168 k€) et activité partielle (146 k€) allègent la masse de l'année. Les ARS ont également pris en charge une partie des primes COVID versées aux salariés de ces dispositifs, à hauteur de 61 k€.

### Impact sur les produits - réduction des produits perçus :

- Dons et subventions privés : 1,5 M€
- Subvention CPAM - TROD : 0,6 M€

L'analyse du résultat 2020 nous permet de lire les impacts de la crise sanitaire à court terme uniquement ; il faut cependant garder en tête que :

- les effets de l'absence de recrutement de nouveaux donateurs-rices pendant cinq mois cette année ne se mesureront qu'en 2021 et 2022, et impacteront les produits issus de la collecte de rue à hauteur de 310 k€ et 515 k€ selon les premières estimations,
- les financements publics pourraient être revus à la baisse dès 2021 afin d'absorber les dépenses inhabituelles liées à la crise sanitaires versées en 2020.

Cependant, l'année 2020, malgré son contexte exceptionnel, a permis d'accélérer la transformation des actions, a été génératrice de créativité et d'innovation sur beaucoup de nos lieux de mobilisation. Une importante capacité d'adaptation à toutes les situations nouvelles, au télétravail, à la cyber mobilisation, a été démontrée sur tous les territoires, ce qui a permis de limiter la baisse de l'activité.

### 2.1. Impacts financiers de la crise sanitaire

La crise sanitaire a entraîné l'annulation d'un certain nombre de dépenses. Mais elle a également généré quelques frais non prévus initialement :

- Commandes de matériel de protection : masques, visières, gels, gants, nettoyant désinfectant, sur-blouses, sur-chaussures, etc... pour un total de 132 k€. Une partie de ces coûts est financée par des crédits non reconductibles accordés par les ARS aux Caarud
- Equipement des salariés en ordinateurs pour 196 k€
- Primes Covid : 500 € versés à 140 salariés (versés en juin 2020) soit 70 k€ de prime COVID dont 51 k€ seront financées par des crédits non reconductibles accordés par les ARS aux Caarud
- Dédommagement télétravail : 150 € versés en juillet 2020 à 325 salariés pour un montant de 49 k€

Au niveau des ressources, nous avons pu bénéficier de subventions ou indemnités en lien avec la crise sanitaire :

- La CPAM a accepté de transférer des quotas de Trod VIH vers des quotas d'autotests VIH qui ont fait l'objet d'envois conséquents à nos usagers.
- Une subvention de 70 k€ du laboratoire GILEAD a été obtenue pour financer notre campagne de dépistages post-confinement « Break the Chain ».
- Nos demandes d'indemnisation pour les salariés placés en activité partielle en avril et mai s'élèvent à 96 k€.

## 2.2. Notre mission d'accompagnement et de RDR

En 2020, Aides a consacré un peu plus de 1 720 k€ en achat de matériel de prévention pour assurer les différentes actions.

### Quelques données et leur évolution entre 2019 et 2020

	2019	2020	Evolution
<b>Total TROD</b>	<b>44 621</b>	<b>20 033</b>	<b>-55,1%</b>
<b>Nb de préservatifs internes distribués</b>	<b>54 088</b>	<b>29 656</b>	<b>-45,2%</b>
<b>Nb de préservatifs externes distribués</b>	<b>1 104 995</b>	<b>960 590</b>	<b>-13,1%</b>
<b>Nb de gels distribués</b>	<b>621 881</b>	<b>521 852</b>	<b>-16,1%</b>
<b>Nb d'autotests distribués</b>	<b>7 425</b>	<b>12 660</b>	<b>70,5%</b>
<b>Nombre de seringues distribuées</b>	<b>1 785 031</b>	<b>1 759 326</b>	<b>-1,4%</b>
<b>Nombre de Kits crack distribués</b>	<b>33 312</b>	<b>43 090</b>	<b>29,4%</b>

Au niveau national, on note une augmentation homogène sur les régions du nombre de kits crack distribués (+29,4 %). Cela peut laisser penser que les LM ont élargi leur palette d'outils de RDR, où que la demande a été plus importante là où AIDES distribue déjà ces kits.

Concernant notre activité dépistage, elle se décline ainsi :

VIH : En 2020, 13 982 Trod VIH ont été réalisés et 89 résultats positifs ont été rendus, soit 0,64 % des dépistages réalisés.

VHC : En 2020, 6 051 Trod VHC ont été réalisés, et 104 résultats positifs ont été rendus soit 1,72 % des dépistages réalisés.

Autotests : 12 660 autotests distribués, en progression de 70,5 % par rapport à 2019 – Impact de la campagne Break the Chain / Testbeforesex qui s’est tenue entre le 17 mars et le 15 juillet : + 3 966 autotests distribués ou envoyés par voie postale.

## 2.3. Nos actions de formation

Le budget dédié à la formation pour 2020 s’élève à 164 k€ contre 349 k€ en 2019.

La formation sous sa forme traditionnelle en présentiel a été fortement impactée par la crise sanitaire. Un important travail d’adaptation a été réalisé pour permettre la poursuite des formations prévues sous un format distanciel adapté à partir de 2021.

<b>Formation réalisée en métropole en présentiel</b>	<b>Nombre de sessions</b>	<b>de</b>	<b>Nombre de participants-es</b>
Formation initiale (FI)	5		197
Bases de l’entretien individuel (BEI)	3		35
Réduction des risques (RDR) et dépistage	4		50
Accompagnement des parcours en santé (APS)	1		13
Accompagnement et éducation aux risques liés à l’injection (Aerli)	1		17
Formation de formateurs-rices (FDF)	1 (M1)		12
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>15</b>		<b>324</b>
<b>Formation réalisée aux Caraïbes en présentiel</b>	<b>Nombre de sessions</b>	<b>de</b>	<b>Nombre de participants-es</b>
Formation initiale (FI)	1		10
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>1</b>		<b>10</b>
<b>TOTAL</b>	<b>16</b>		<b>334</b>

Quant au e-learning, il a été suivi par **174** utilisateurs-rices différents-es.

## 2.4. Parc immobilier

Le parc immobilier de AIDES en quelques chiffres :

**Le coût des locations de sites en 2020**

Montant Loyer LM/CAARUD	1 512 420 €	73 sites	ERP - Etablisse- ment	13 245 m <sup>2</sup> Σ Superficies
Montant Charges Locatives	388 802 €			
Montant Loyer ACT	221 611 €	31 Apt	ACT - Apparteme	1300 m <sup>2</sup> Σ Superficies
Montant Charges Locatives	7 507 €			
<b>Total loyers et charges</b>	<b>2 130 340 €</b>			

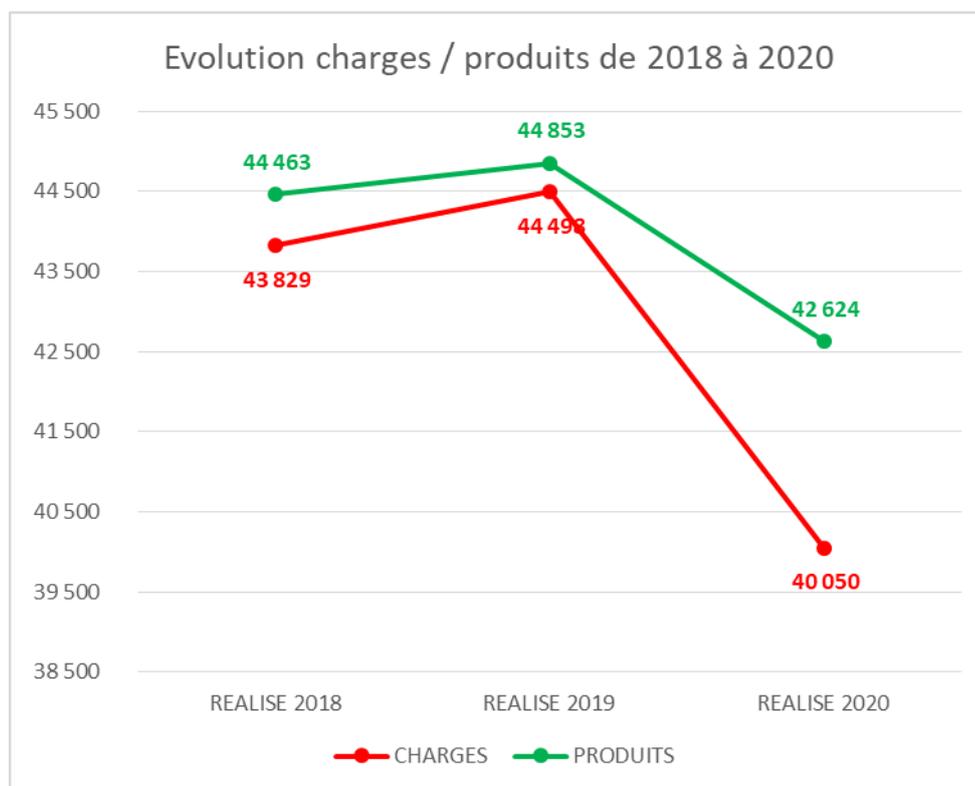
**Evolution du cumul des loyers 2020 versus 2019**

	2019	2020	Variation *
Montant Loyer LM/CAARUD (hors Charges)	1 424 650 €	1 512 420 €	↗ 87 770
Montant Loyer ACT (hors Charges)	248 100 €	221 611 €	↘ -26 489

**Les mouvements de sites en 2020**

Fermeture de Site		Transfert de Site		
Lieu	Date de Sortie	Lieu	Date d' Entrée	
Valencienn	30/09/2020	Choisy-le-Roi	01/09/2020	
<b>Nouveaux Baux 2020 -&gt; Mouvements prévus en 2021</b>				
Lieu	Destinat°	Date Prise à Bail	Superficie	Date Entrée
37 -39 RUE GARNIER PAGES (FORT DE FRANCE)	LM	12/06/2020	127	mars-21
16 BOULEVARD D ORIENT (MONTPELLIER)	SPOT/CSS	12/07/2020	396	juin-21
7-9 RUE CONSOLAT (MARSEILLE)	LM Nord/Si	01/11/2020	242	mars-21
Bail Provisoire Saint-Martin	LM/ACT	15/08/2020	104	mai-20
<i>Dans le cadre la restructuration du Local 37 Route de Spring</i>				

## 2.5. Analyse du résultat



En 2020, l'écart entre charges et produits s'avère plus important que ceux notés habituellement. La baisse des charges – fortement impactée par les arrêts de la collecte de rue et des déplacements en 2020, a été plus forte que la baisse des produits.

Le résultat de AIDES se décompose entre son résultat propre et son résultat sous contrôle de tiers détenteur en lien avec son activité médico-sociale : Caarud, ACT et SAVS.

	REALISE 2020		
	Réalisé 2020	Réalisé 2019	Variation vs Réalisé 2019
<b>Résultat net</b>	2 574 003	354 857	2 219 146
<b>Dont résultat ESMS</b>	978 579	447 272	531 307
<b>Dont résultat hors ESMS</b>	1 595 424	-92 415	1 687 839

Le résultat 2020 affiche une hausse de + 2,2 M€ vs 2019, avec + 0,5 M€ sur le champ ESMS, et 1,7 M€ sur le hors ESMS.

## a. Analyse des charges 2020 vs 2019

	Réalisé 2020	Réalisé 2019		
	Montant	Montant	Ecart	%
<b>CHARGES</b>				
Produits de prévention / DASRI	1 722 730	2 003 191	-280 461	-14%
Autres achats	162 326	331 167	-168 841	-51%
Sous-traitance	2 956 126	4 694 080	-1 737 954	-37%
Frais de déplacement (vie associative + actions)	678 030	2 179 994	-1 501 964	-69%
Honoraires / Personnel mis à disposition	2 261 024	2 647 825	-386 801	-15%
Frais de structure	4 435 329	4 471 110	-35 781	-1%
Entretien, maintenance, petit équipement	822 963	833 371	-10 408	-1%
Masse salariale	20 546 040	20 597 254	-51 213	0%
Frais de siège	0	0	0	
Autres charges	3 988 667	4 265 326	-276 659	-6%
Dotations aux amortissements et provisions	1 460 038	1 754 503	-294 465	-17%
Dotations aux Fonds dédiés	1 017 179	720 444	296 735	41%
<b>TOTAL CHARGES (€)</b>	<b>40 050 452</b>	<b>44 498 265</b>	<b>-4 447 813</b>	<b>-10%</b>

Les quatre postes majeurs qui constituent à eux seuls un écart de 3,9 M€ sur un écart total de 4,5 M€ de charges entre les deux exercices sont :

- **Les produits de prévention / Dasri : - 0,3 M€**

Les achats de préservatifs affichent une baisse de 170 k€, et les contrats DASRI une baisse de 144 k€ par rapport à 2020.

- **La sous-traitance (honoraires de collecte) : - 1,7 M€,**

Les prestations de collecte de rue ont été suspendues cinq mois en 2020. Cette absence d'investissement en nouveaux donateurs-rices aura des répercussions sur le montant des dons des années 2021 et 2022, l'absence de recrutement affectera doublement la cohorte 2020 et ne contribuera pas à la stabilité du taux d'attrition actuel.

Cette diminution du volume d'heures a un impact direct sur le nombre de donateurs-rices recrutés-es (bulletins de prélèvements automatiques saisis) en 2021 avec 13 108 bulletins saisis en 2020 contre 26 046 en 2019 soit une diminution 49,6 %.

L'impact est donc beaucoup plus important sur l'acquisition de nouveaux-elles donateurs-rices (- 50 %) que sur la diminution de la collecte (- 3 %). Ceci est d'autant plus problématique que cette absence de recrutement de nouveaux-elles donateurs-rices fera mécaniquement baisser les recettes futures. Au 31 décembre 2020 le canal du face à face a permis de collecter 16 338 k€ contre 16 834 k€ en 2019 soit une baisse de 3 % ou 496 k€.

- **Les frais de déplacement (vie associative et actions) : - 1,5 M€**

- **Les honoraires et le personnel mis à disposition : - 0,4 M€**

La fermeture de certains LM durant les périodes de confinement, et la réduction d'activité n'ont pas permis à l'ensemble des intervenants-es de facturer leurs honoraires et a généré 0,4 M€ de dépenses non réalisées.

Trois autres variations sont à noter sur les regroupements suivants :

**Autres charges : - 276 k€, composées de :**

- Subventions versées : + 116 k€

L'augmentation du montant des subventions versées est due au montant plus important versé au 190 cette année (+ 150 k€ vs 2019)

- Charges sur exercices antérieurs : - 263 k€ (49 k€ en 2020, contre 312 k€ en 2019)

Cette catégorie de charges reprend toutes les charges enregistrées en 2020 qui ne concernent pas cet exercice. La réduction de ces montants met en avant le fait que notre comptabilité est bien plus à jour que les années précédentes, et que les charges qui concernent l'exercice en cours sont bien traitées en temps réel désormais.

- Charges exceptionnelles : - 86 k€

Nous y avons comptabilisé cette année des reprises de financeurs sur des projets pour des dépenses non réalisées ou non éligibles pour 85 k€ (dont 62 k€ à Santé Publique France pour le projet ChemSex et Prévention Diversifiée, et 29 k€ à l'Agence Française de Développement pour le projet Droits Humains), ainsi que des écarts de caisse constatés en région (2 k€), et le solde de la perte liée au dossier ICA (4 k€).

- Charges financières : + 53 k€

En 2020, les charges financières correspondent majoritairement à un abandon de compte courant effectué auprès de notre filiale AIDES Events afin de renflouer ses capitaux propres (pour 55 k€) et aux intérêts d'emprunt contractés par AIDES pour l'achat et les travaux des locaux de la rue Jean-Pierre Timbaud à Paris (pour 17 k€), de Saint Martin (pour 7 k€), du Caarud de Chartres (pour 4 k€) et du 10ème à Pantin (2 k€).

**Dotations aux amortissements et aux provisions : - 294 k€**

Les provisions pour risques (- 112 k€) affichent une baisse. Fin 2019, nous avons comptabilisé 172 k€ de provisions pour risques prudhommaux qui n'ont pas lieu d'être reconduites.

Les dotations aux provisions règlementées (- 153 k€) sont la contrepartie d'une écriture comptable visant à traiter les CNR d'investissement uniquement, moins nombreux cette année que ceux reçus en 2019.

Les achats d'ordinateurs et de matériel d'équipement visio afin d'équiper les LM pour le télétravail et les temps de vie associatifs ont représenté un investissement de 196 k€, avec un impact sur les amortissements de 46 k€.

**Dotations aux fonds dédiés : + 297 k€**

- Don de 300 k€ de LINK : nous avons eu connaissance du montant de ce don en mars 2021. Etant donné cette information tardive, l'intégralité de ce don a été passée en fonds dédiés pour 2021 car les actions ciblées sur lesquelles sont affectés ces dons seront menées en 2021.
- Don Cerballiance 62 k€ : de la même manière, nous avons eu connaissance de ce don en mars 2021 car les actions ciblées sur lesquelles sont affectés ces dons seront menées en 2021.
- CNR Caarud : + 107 k€ comparé à 2019.

**Focus sur la masse salariale :**

A première vue, la masse salariale reste égale entre 2019 et 2020, avec une baisse de - 51 k€. Il faut toutefois remettre les données à isopérimètre pour mieux comprendre ce comparatif.

AIDES a activé plusieurs dispositifs mis à disposition par l'Etat durant les périodes de confinement. Ces mesures sont venues alléger la masse salariale, qui aurait été à la charge de AIDES si la pandémie n'avait pas existé.

Ces mesures ont allégé la masse salariale de la structure à hauteur de 0,6 M€, sur les dispositifs suivants :

- garde d'enfant (196 k€)
- surcroît d'arrêts maladie constaté les mois de confinements pour les personnes vulnérables (à minima 170 k€). La CPAM a également remboursé les arrêts à hauteur de 100 %, sans appliquer la règle des trois jours de carence, habituellement à charge de AIDES, ce qui contribue à un allègement complémentaire.
- activité partielle (146 k€)
- Prise en charge partielle des primes Covid par certaines ARS sous forme de CNR (61 k€). De plus, il y a un impact vacances de postes certainement plus important que ceux des années antérieures, du fait de la pandémie et de la fermeture de certains lieux de mobilisation, qui est difficilement mesurable, faute d'outils.

A isopérimètre 2019, la masse salariale de 2020 s'élèverait à 21,1 M€, soit en hausse de 2,8 %.

Parmi les variations significatives, nous pouvons citer la région IDF : - 92 k€, PACA : - 82 k€, Hauts de France - 82 k€, BFC - 53 k€ ou encore Occitanie - 53 k€. Ces variations peuvent s'expliquer par des reports de recrutements qui ont été allongés du fait du ralentissement de l'activité, et de l'activation des différents dispositifs : garde d'enfants, chômage partiel, arrêts maladie.

**b. Commentaires sur les produits 2020 vs 2019**

	Réalisé 2020	Réalisé 2019		
	Montant	Montant	Ecart	%
<b>PRODUITS</b>				
Ventes / Prestations de services	475 682	706 952	<b>-231 269</b>	-33%
Variation de stock œuvres d'art	0	0	0	0%
Subventions publiques	11 860 521	12 416 803	<b>-556 282</b>	-4%
Produits de la tarification	9 906 190	9 683 070	223 120	2%
Dons et Subventions privées	18 672 372	19 908 972	<b>-1 236 600</b>	-6%
Autres produits	1 190 250	1 765 638	<b>-575 388</b>	-33%
Reprise de fonds dédiés	519 440	371 688	147 752	40%
<b>TOTAL PRODUITS (€)</b>	<b>42 624 456</b>	<b>44 853 122</b>	<b>-2 228 666</b>	<b>-5%</b>

**Les produits** sont en baisse de 2,2 M€, essentiellement sur les lignes suivantes :

- **Les ventes : - 231 k€.** Cette baisse s'explique par la situation sanitaire qui n'a pas permis de réaliser le calendrier de formation du service formation externe.

- **Subventions publiques ARS, collectivités territoriales, et Organismes sociaux : - 556 k€**

Cette évolution est justifiée par le recul de 572 k€ de la subvention CPAM Trod dont le montant est proportionnel au nombre de Trod réalisés. L'écart lié à la baisse de l'activité impacte défavorablement les comptes à hauteur de 572 k€.

Les financements internationaux sont moindres que ceux de 2019 (- 106 k€), car ils sont corrélés au rythme de déploiement des projets, retardés par la crise sanitaire sur deux projets : Transfrontalier Suriname et Principe

En compensation, le financement des ARS sur le champ de la prévention (hors ESMS) affichent une hausse de + 126 k€. Ceci est lié, d'une part, aux conventions des régions Nouvelle Aquitaine et AURA qui sont évolutives, respectivement + 46 k€ pour NA et + 29 k€ pour AURA. D'autre part, la convention de l'ARS pour la Martinique a été augmentée de 60 k€ par rapport à 2019 passant de 40 k€ à 100 k€. Enfin, en région Grand Est, un soutien supplémentaire de 21,5 k€ a été accordé pour financer nos actions auprès des TDS.

- **Produits de la tarification : + 223 k.** Cette variation englobe des situations différentes d'un établissement à un autre et sont les reflets de quatre impacts : Mesures Nouvelles, Crédits Non Reconductibles, reprises d'excédent et reprises de déficits.

- **Autres produits de subventions privées: - 1 537 k€.** Cette diminution des produits se répartie sur plusieurs sources de collecte :

- o Collecte de rue : - 496 k€, soit une baisse de 3 % des revenus de la collecte en 2020. Le montant total de la collecte 2020 est de 16 339 k€ contre 16 834 k€ en 2019.

- o Le mécénat et les legs : - 451 k€. La conjoncture complexe a impacté particulièrement la prospection auprès des entreprises ; le montant collecté sur le Mécénat est en baisse de 194 k€ et celui des legs de 257 k€.

- o Les évènements de collecte affichent une baisse de 532 k€. Les deux Braderies de la mode de Paris n'ont pas pu être organisées pour des raisons sanitaires, ce qui pénalise les produits à hauteur de 438 k€. Notons que la Braderie de Marseille a pu être organisée en décembre 2020, dont la recette s'élève à 55 k€.

A noter que l'opération Art Protect a généré 22 k€ en 2020. Cet évènement ne s'était pas tenu les années précédentes.

- **Autres produits : - 575 k€** Ce sont essentiellement les reprises de provisions qui sont moins importantes en 2020 que l'an passé (- 367 k€) et la part des produits exceptionnels qui est également moins importante en 2020. Pour mémoire, nous avons repris les provisions pour litiges liées à la clôture de dossiers en 2019 à hauteur de 408 k€, et avons perçu un produit exceptionnel de 125 k€ de Malakoff Médéric pour un remboursement de trop perçu.

### **3. Principes, règles et méthodes comptables**

#### **3.1. Principes d'établissement des états financiers**

Les comptes annuels de l'association AIDES sont établis en euros au niveau du bilan, du compte de résultat, du Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et du Compte d'Emploi annuel des Ressources (CER) et en milliers d'euros pour le reste de l'annexe.

L'association clôture ses comptes au 31 décembre.

#### **3.2. Changement du plan comptable**

Le règlement ANC N°2018-06 du 05 décembre 2018 a modifié le plan comptable applicable aux associations et aux fondations, et ce à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Cette modification a des impacts de présentation sur les comptes de bilan et du compte de résultat.

Pour les comptes présentés en 2020, l'année 2019 en comparaison a été réalisée en tenant compte du nouveau plan comptable.

Les tableaux ci-après permettent de comprendre les changements de présentation de l'année 2019 :

## Bilan Actif N-1 passage

	N-1 Net		N-1 Retraité Net
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>		<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	
<b>Immobilisations incorporelles</b>		<b>Immobilisations incorporelles</b>	
Frais d'établissement		Frais d'établissement	
Frais de recherche et développement		Frais de recherche et développement	
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val. similaires	79 687	Donations temporaires d'usufruit	
Fonds commercial		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	79 687
Autres immobilisations incorporelles		Immobilisations incorporelles en cours	
Immobilisations incorporelles en cours		Avances et acomptes	
Avances et acomptes		<b>Immobilisations corporelles</b>	
<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>Immobilisations corporelles</b>	
Terrains	633 191	Terrains	633 191
Constructions	3 392 217	Constructions	3 392 217
Installations tech., matériel et outillages industriels	91 054	Installations tech., matériel et outillages industriels	91 054
Autres immobilisations corporelles	2 239 565	Autres immobilisations corporelles	2 239 565
Immobilisations corporelles en cours	65 468	Immobilisations corporelles en cours	65 468
Avances et acomptes		Avances et acomptes	
		<b>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</b>	
<b>Immobilisations financières (1)</b>		<b>Immobilisations financières (1)</b>	
Participations		Participations et Créances rattachées	
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille			
Autres titres immobilisés	64 023	Autres titres immobilisés	64 023
Prêts	841 236	Prêts	841 236
Autres	351 937	Autres immobilisations financières	351 937
	<b>TOTAL ( I ) 7 758 378</b>		<b>TOTAL ( I ) 7 758 378</b>
Comptes de liaison		Comptes de liaison	
	<b>TOTAL ( II )</b>		<b>TOTAL ( II )</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>ACTIF CIRCULANT</b>	
<b>Stocks et en-cours</b>		<b>Stocks et en-cours</b>	471 699
Matières premières, autres approvisionnements	471 699		
En cours de production (biens et services)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes	44 454		
<b>Créances (2)</b>		<b>Créances</b>	
Usagers et comptes rattachés	792 045	Créances clients usagers et comptes rattachés	792 045
		Créances reçues par legs ou donations	
Autres	5 151 163	Autres	5 195 617
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	25 013	<b>Valeurs mobilières de placement</b>	25 013
<b>Instruments de Trésorerie</b>		<b>Instruments de Trésorerie</b>	
<b>Disponibilités</b>	5 977 213	<b>Disponibilités</b>	5 977 213
<b>Charges constatées d'avance (2)</b>	249 027	<b>Charges constatées d'avance</b>	249 027
	<b>TOTAL ( III ) 12 710 613</b>		<b>TOTAL ( III ) 12 710 613</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler ( IV )		Frais d'émission d'emprunts ( IV )	
Primes de remboursement des emprunts ( V )		Primes de remboursement des emprunts ( V )	
Ecarts de conversion actif( VI )		Ecarts de conversion actif( VI )	
	<b>TOTAL GENERAL ACTIF ( I à VI ) 20 468 992</b>		<b>TOTAL GENERAL ACTIF ( I à VI ) 20 468 992</b>
(1) Dont à moins d'un an	15 716		
(2) Dont à plus d'un an	598 104		

## Bilan Passif N-1 passage

	N-1 Net		N-1 Retraité Net
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		<b>FONDS PROPRES</b>	
<b>FONDS PROPRES</b>		<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>	
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>	1 327 819	Fonds propres statutaires	
Ecarts de réévaluation		Fonds propres complémentaires	1 327 819
<b>Réserves</b>	2 468 643	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>	
Report à nouveau	-896 333	Fonds statutaires	
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	354 857	Fonds propres complémentaires	
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		Ecarts de réévaluation	1 608 337
Fonds associatifs avec droit de reprise :		<b>Réserves</b>	
- Apports		Réserves statutaires ou contractuelles	
- Legs et donations		Réserves pour projet de l'entité	2 468 643
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs	1 216 757	Autres	
Ecarts de réévaluation	1 608 337	Report à nouveau	320 424
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	1 607 470	Excédent ou déficit de l'exercice	354 857
Provisions réglementées	423 503	<b>Situation nette (sous-total)</b>	6 080 080
Droit des propriétaires commodat		Fonds propres consommables	
		Subventions d'investissement	1 607 470
		Provisions réglementées	423 503
	<b>TOTAL ( I )</b>	<b>TOTAL ( I )</b>	<b>8 111 054</b>
Comptes de liaison		Comptes de liaison	
	<b>TOTAL ( II )</b>	<b>TOTAL ( II )</b>	
<b>PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS</b>		<b>FOND REPORTÉS ET DÉDIÉS</b>	
Provisions pour risques	232 460	Fonds reportés liés aux legs ou donations	
Provisions pour charges		Fonds dédiés	1 302 318
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	1 090 318		
Fonds dédiés sur autres ressources	212 000	<b>TOTAL ( III )</b>	<b>1 302 318</b>
		<b>PROVISIONS</b>	
		Provisions pour risques	232 460
		Provisions pour charges	
	<b>TOTAL ( III )</b>	<b>TOTAL ( VI )</b>	<b>232 460</b>
<b>EMPRUNTS ET DETTES (1)</b>		<b>DETTES</b>	
Emprunts obligataires		Emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 694 958	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 694 958
Emprunts et dettes financières diverses	49 752	Emprunts et dettes financières diverses	49 752
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 873 540
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 873 540	Dettes des legs ou donations	
		Dettes fiscales et sociales	3 293 351
Dettes fiscales et sociales	3 293 351	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	25 301
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	25 301	Autres dettes	198 807
Autres dettes	198 807	Autres dettes	198 807
Instruments de trésorerie		Instruments de trésorerie	
Produits constatés d'avance	2 687 449	Produits constatés d'avance	2 687 449
	<b>TOTAL ( IV )</b>	<b>TOTAL ( V )</b>	<b>10 823 159</b>
Ecarts de conversion passif ( V )		Ecarts de conversion passif ( VI )	
	<b>TOTAL GENERAL PASSIF ( I à V )</b>	<b>TOTAL GENERAL PASSIF ( I à VI )</b>	<b>20 468 992</b>
(1) Dont à moins d'un an	9 033 778		
(1) Dont à plus d'un an			
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque	7 812		

## Compte de résultat N-1 passage

		N-1 Total			N-1 Retraité Total
<b>Produits d'exploitation</b>			<b>Produits d'exploitation</b>		
Ventes de marchandises			Cotisations		13 385
Production vendue de biens			Ventes de biens et services		
Production vendue de services		707 345	Ventes de biens		
			- dont ventes de dons en nature		
	<b>Produits d'exploitation</b>	<b>707 345</b>	Ventes de prestations de services		707 345
Production stockée			- dont parrainages		
Production immobilisée			Produits de tiers financeurs		
Subventions d'exploitation		22 351 950	Concours publics et subventions d'exploitation		22 351 950
Dons		7 935	Vrsmtv fondateurs ou conso de dotation consomptible		
Cotisations		13 385	Ressources liées à la générosité du public		
Legs et Donations			Dons manuels		18 737 379
Produits liés à des financements réglementaires			Mécénats		433 654
Autres produits		19 988 766	Legs, donations et assurances-vie		472 030
Reprises amortis., dépréciat., prov., tsfert de charges		982 498	Contributions financières		
			Reprises amortis., dépréciat., prov., tsfert de charges		982 498
			Utilisations des fonds dédiés		371 688
			Autres produits		353 639
			<b>TOTAL ( I )</b>	<b>(1)</b>	<b>44 051 879</b>
			<b>TOTAL ( I )</b>		<b>44 423 567</b>
<b>Charges d'exploitation</b>			<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de marchandises			Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises			Variation de stocks		-471 699
Achats de matières premières et autres appro.			Autres achats et charges externes		17 521 771
Variation de stock matières premières et autres appro.		-471 699	Aides financières		3 522 140
Autres achats et charges externes (2)		17 521 771	Impôts, taxes et versements assimilés		1 765 113
Impôts, taxes et versements assimilés		1 765 113	Salaires et traitements		13 588 203
Salaires et traitements		13 588 203	Charges sociales		5 443 255
Charges sociales		5 443 255	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		1 187 427
Dotations aux amortissements sur immobilisations		1 063 756	Dotations aux provisions		172 919
Dotations aux dépréciations des immobilisations			Reports en fonds dédiés		720 444
Dotations aux dépréciations des l'actifs circulants		123 670	Autres charges		93 874
Dotations aux provisions		172 919			
Autres charges		3 616 013			
			<b>TOTAL ( II )</b>	<b>(3)</b>	<b>42 823 002</b>
			<b>TOTAL ( II )</b>		<b>43 543 447</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION ( I - II )</b>	<b>1 228 877</b>	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION ( I-II )</b>		<b>880 120</b>
Excédent ou déficit transféré ( III )					
Déficit ou excédent transféré ( IV )					
	<b>QP résultat sur opé faites en commun ( III - IV )</b>				
<b>Produits financiers</b>			<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participation (4)			De participations		
Prod autres val mobilières / créances actif immobilisé(4)			D'autres val mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés (4)		1 130	Autres intérêts et produits assimilés		1 130
Reprise sur provisions et transferts de charges			Reprises sur dépréciations, provisions et tsfert de chge		
Différence positives de change		25	Différences positives de change		25
Prod. nets sur cessions de val. mobilières de placement			Prod. nets sur cessions de val. mobilières de placement		
			<b>TOTAL ( III )</b>		<b>1 155</b>
	<b>TOTAL ( V )</b>	<b>1 155</b>	<b>TOTAL ( III )</b>		<b>1 155</b>
<b>Charges financières</b>			<b>Charges financières</b>		
Dotations financières aux amortis. et dépréciations		9 909	Dotations aux amortis, aux dépréciations et provisions		9 909
Intérêts et charges assimilées (5)		29 701	Intérêts et charges assimilées		29 701
Différences négatives de change		43	Différences négatives de change		43
Charges nettes sur cessions vlr mobilières placements			Charges nettes sur cess. de vlr mobilières placements		
			<b>TOTAL ( IV )</b>		<b>39 653</b>
	<b>TOTAL ( VI )</b>	<b>39 653</b>	<b>TOTAL ( IV )</b>		<b>39 653</b>

## Compte de résultat (Suite) N-1 passage

	N-1 Total		N-1 Retraité Total
<b>Produits Exceptionnels</b>		<b>Produits Exceptionnels</b>	
Sur opérations de gestion	348 705	Sur opérations de gestion	348 705
Sur opérations en capital	24 950	Sur opérations de capital	24 950
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	54 745	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	54 745
<b>TOTAL ( VII )</b>	<b>428 400</b>	<b>TOTAL ( V )</b>	<b>428 400</b>
<b>Charges Exceptionnelles</b>		<b>Charges Exceptionnelles</b>	
Sur opérations de gestion	528 720	Sur opérations de gestion	528 720
Sur opérations en capital	2 198	Sur opérations de capital	2 198
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	384 248	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	384 248
<b>TOTAL ( VIII )</b>	<b>915 165</b>	<b>TOTAL ( VI )</b>	<b>915 165</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL ( VII - VIII )</b>	<b>-486 765</b>	<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL ( V - VI )</b>	<b>-486 765</b>
Impôts sur les bénéfices ( IX )		Participations des salariés ( VII )	
Participations des salariés ( XII )		Impôts sur les bénéfices ( VIII )	
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>	<b>703 613</b>		
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs( X )	371 688		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées( XI )	720 444		
<b>TOTAL DES PRODUITS ( I + III + V + VII + X )</b>	<b>44 853 122</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS ( I + III + V )</b>	<b>44 853 122</b>
<b>TOTAL DES CHARGES ( II + IV + VI + VIII + IX + XI + XII )</b>	<b>44 498 265</b>	<b>TOTAL DES CHARGES ( II + IV + VI + VIII )</b>	<b>44 498 265</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits - total des charges)</b>	<b>354 857</b>	<b>EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits - total des charges)</b>	<b>354 857</b>

### 3.3. Immobilisations corporelles et incorporelles

#### Evaluation de la valeur brute des immobilisations

A compter du 1er janvier 2005, l'application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 impose d'effectuer une approche par composants concernant notamment la valorisation de nos actifs immobiliers et à déterminer des durées d'amortissement de chaque composant en fonction de leur durée d'utilisation.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). En l'absence de valeur résiduelle mesurable et significative, ces dernières n'ont pas été exclues des bases d'amortissement.

#### Amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

Le mode d'amortissement retenu est la traduction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif par l'association.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

- Frais de recherche et développement (site Internet)	Linéaire sur 3 ans
- Logiciels	Linéaire sur 1 an à 7 ans
- Autres immobilisations incorporelles	Linéaire sur 1 an
- Constructions / approche par composants	Linéaire sur 20 ans
- Gros œuvre, structure, parking	Linéaire sur 50 ans
- Façade, étanchéité, couverture	Linéaire sur 20 ans
- IGT (chauffage, climatisation, ascenseurs)	Linéaire sur 15 ans
- Agencements	Linéaire sur 12 ans
- Agencements et aménagements des constructions	Linéaire sur 3 à 25 ans
- Matériel et outillage	Linéaire sur 3 à 10 ans
- Matériel de transport	Linéaire sur 1 à 5 ans
- Matériel de bureau	Linéaire sur 2 à 10 ans
- Matériel informatique	Linéaire sur 2 à 10 ans
- Mobilier	Linéaire sur 2 à 10 ans
- Autres matériels	Linéaire sur 4 à 5 ans

### 3.4. Immobilisations financières

#### Valorisation des autres titres immobilisés

La valeur brute est constituée par le coût d'achat des titres ainsi que les frais d'acquisition.

#### Valorisation des autres immobilisations financières

La valeur brute est constituée de la valeur historique.

#### Dépréciation des immobilisations financières

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les dépréciations d'immobilisations financières constatées concernent principalement la dépréciation de dépôts de garanties sur locaux pris par l'association.

Au 31 décembre 2020, AIDES détient 100 % des titres de la société AIDES EVENTS, pour une valeur de 10 K€.

Les comptes annuels de la société AIDES EVENTS arrêtés au 31 décembre 2020, font ressortir des capitaux propres positifs. Aucune provision pour dépréciation des titres n'a été comptabilisée.

### 3.5. Stocks

#### 3.5.1. Stocks de produits de prévention et de promotion

Au 31 décembre 2020, les stocks de produits de prévention et de promotion ont été évalués à 385 K€.

#### 3.5.2. Stocks d'œuvres d'art

##### Valorisation des stocks

Les œuvres d'arts données par des artistes, destinées à être revendues, et présentes en stocks au 31 décembre 2020, ont été valorisées dans les comptes de AIDES pour leur valeur de mise à prix lors de vente aux enchères d'art contemporain agréée au profit de AIDES.

Au 31 décembre 2020, le stock d'œuvre d'art est de 108 K€.

##### Dépréciation des stocks

Une dépréciation peut être constatée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au prix de réserve.

Au 31 décembre 2020, la provision pour dépréciation des stocks s'élève à 108 K€.

### 3.6. Créances

#### Valorisation des créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

#### Dépréciation des créances

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale, cette analyse est menée au « cas par cas ».

Au 31 décembre 2020, la dépréciation des créances s'élève à 12 K€ et correspond au risque de non recouvrement sur les créances clients.

(Cf. : note 15.5 page 55)

### 3.7. Disponibilités et concours bancaires courants

Les disponibilités et concours bancaires courants sont évalués à leur valeur d'inventaire.

Les disponibilités et liquidités immédiates en devises existant à la clôture de l'exercice sont converties en monnaie nationale sur la base du dernier cours de change au comptant et les écarts de conversion sont compris dans le résultat de l'exercice (non applicable pour cet exercice).

Les comptes bancaires fusionnés des différents établissements de l'Association font l'objet d'une compensation entre soldes débiteurs et soldes créditeurs. Il résulte de cette compensation un solde unique qui apparaît à l'actif ou au passif du bilan.

### 3.8. Fonds propres

Les fonds propres sont composés :

- De fonds propres sans droit de reprise qui sont des fonds qui ne peuvent être repris par les apporteurs,
- De réserves qui sont issues de l'application de décisions d'affectation attribuées par les autorités de tarification.
- De reports à nouveaux sous contrôle de tiers financeurs, issus de l'application de décisions d'affectation attribuées par les autorités de tarification,
- De provisions règlementées qui sont constituées en application de la réglementation comptable médico-sociale et autorisées par le règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018,
- De subventions d'investissement.

–

### 3.9. Traitement des subventions d'investissement et des provisions pour renouvellement d'immobilisation

- **Subventions**

#### Principe

Certaines immobilisations acquises par AIDES font l'objet d'une subvention de la part des financeurs. Ainsi, la subvention est comptabilisée lorsque l'immobilisation est inscrite à l'actif.

#### Quote-part de subvention virée au compte de résultat

Les subventions sont rapportées au compte de résultat d'une somme égale au montant de la dotation aux amortissements acquise ou créée au moyen de la subvention.

#### Sortie de la subvention d'investissement suite à la sortie de l'immobilisation financée

La subvention d'investissement suit le même régime que l'immobilisation qu'elle finance : en cas de sortie d'actif de l'immobilisation, la subvention d'investissement est également sortie du bilan. La partie de la subvention non rapportée au compte de résultat est soldée par un produit exceptionnel.

#### Subvention totalement amortie

Lorsque les subventions d'investissement sont totalement amorties, elles sont sorties du bilan, et ce, même si le bien figure toujours inscrit à l'actif de l'association.

- **Provisions pour renouvellement des immobilisations**

Depuis l'arrêté des comptes du 31/12/2019, il a été décidé de modifier la méthode comptable relative au financement des immobilisations acquises par un crédit non reconductible.

Dorénavant, une dotation aux provisions pour renouvellement des immobilisations sera comptabilisée pour neutraliser le crédit exceptionnel accordé par l'ARS. La dotation aux amortissements correspondante à l'immobilisation financée sera compensée par une reprise de provisions pour renouvellement.

Pour 2020, le tableau de variation des immobilisations financées par des CNR peut être résumé ainsi :

	31/12/2019	+	-	31/12/2020
<b>Subvention d'investissement ESMS</b>				
Subventions d'investissement nettes	1 339 440	34 300	216 889	1 156 851
<b>Provisions pour renouvellement</b>				
Provisions pour renouvellement nettes	371 253	221 355	6 464	586 144
<b>Total biens financés par CNR</b>	<b>1 710 693</b>	<b>255 655</b>	<b>223 353</b>	<b>1 742 995</b>

### 3.10. Provisions

Conformément au règlement CRC n°2000-06 sur les passifs, des provisions pour risques et charges sont constatées lorsque l'Association a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers et ce, sans contrepartie. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

### 3.11. Reconnaissance des produits

Les dons reçus et datés de l'exercice sont rattachés à ce même exercice même s'ils sont réellement encaissés dans les jours suivants la fin de cet exercice.

Les subventions de fonctionnement sont inscrites en produits lors de la réception de la notification d'attribution.

Les cotisations des membres sont enregistrées lors de l'encaissement.

Les legs et donations sont enregistrés en résultat à la date de la connaissance des fonds et de la validation en conseil d'administration.

### 3.12. Traitement des subventions d'exploitation et fonds dédiés

Conformément au règlement ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018, et pour les subventions notifiées sur un exercice mais non consommées en totalité, la subvention est comptabilisée en produit sur l'exercice de notification et apparaît pour son montant total en compte de classe 74 subventions d'exploitation.

La partie non consommée fait l'objet d'une écriture de dotation en fonds dédiés qui traduit vis à vis du financeur l'engagement à réaliser sur les ressources affectées.

Lorsque le financeur refuse le report de consommation des fonds sur l'exercice suivant, le reliquat de subvention non consommé est constaté en dette, en subvention à reverser.

Concernant les conventions pluriannuelles, la partie rattachée à des exercices futurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

En 2006, AIDES a obtenu la création d'Etablissements CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues) relevant du code de l'action sociale et des familles (notamment des articles L312-1 à L314-13). A ce titre, les produits de tarification globale liés au secteur médico-social ne font pas l'objet d'une écriture en fonds dédiés mais apparaissent en résultat. Ce résultat fait l'objet d'une affectation de résultat sous contrôle de tiers financeurs dans le passif du bilan.

(Cf. : note 15.9.1 page 59)

### **3.13. Fonds dédiés sur dons et legs affectés**

Ces fonds dédiés sont comptabilisés au passif du bilan, lorsque la partie des ressources collectées auprès des donateurs et affectées par eux, n'ont pas encore été employées avant la fin de l'exercice.

### **3.14. Legs**

Lors de la réalisation effective et définitive des biens meubles et immeubles, le compte correspondant de produits est crédité du montant exact et définitif de la vente, et les charges d'acquisitions ayant grevé le bien pendant sa transmission sont constatées en charge de l'exercice.

En ce qui concerne les legs en cours de réalisation, le montant global de ces legs est inscrit dans le poste « Autres créances » au niveau du bilan (pour le montant total estimé).

Les legs n'ont encore encaissé à la date de la clôture des comptes font l'objet d'une annulation comptable par un fonds dédiés.

En application de l'article 431-8 du règlement ANC 2018-06, le tableau des Legs est résumé ci-après :

## Détail des legs, donations et assurance-vie

Produits	Montant
Montant perçu au titre d'assurances-vie	
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article L213-9	214 825
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	
<b>TOTAL</b>	<b>214 825</b>
<hr/>	
Charges	Montant
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	
<b>TOTAL</b>	
<hr/>	
<b>SOLDE DE LA RUBRIQUE</b>	<b>214 825</b>

## 4. Engagements hors bilan

### 4.1. Engagements donnés

#### 4.1.1. Crédit-bail

Les redevances de crédit-bail restant à verser se décomposent de la manière suivante :

(en €)	31/12/2020	31/12/2019
Redevances à payer à moins d'un an	229 865	230 263
Redevances à payer de 1 à 5 ans	300 183	530 049
Redevances à payer à plus de 5 ans		
<b>Total des redevances à payer</b>	<b>530 049</b>	<b>760 312</b>

#### 4.1.2. Privilèges de prêteurs de deniers, hypothèques et cautions en garantie de loyers

Au 31 décembre 2020, le montant des engagements liés à des privilèges de prêteurs de deniers, hypothèque, gages et aux cautions en garantie de loyers s'élèvent à 1 669 K€. Ils sont répartis de la manière suivante (en €) :

Montant	Bénéficiaire	Cautionneur	Désignation	Date d'ouverture	Date d'échéance
70 250,00	SCI GREFFULHE	Crédit Coopératif	LOCATION D'UN BIEN IMMOBILIER +USAGE PUREMENT ADMINISTRATIF POUR LES BESOINS DE L'ASSOCIATION - 14 PASSAGE DE L'AQUEDUC - 93200 SAINT-DENIS	03/2010	04/2022
10 000,00	OPH	Crédit Coopératif	CAUTION LOYER-LOCATION D'UN LOCAL EN REZ-DE-CHAUSSEE D'UNE SUPERFICIE D'ENVIRON 100 M2, DÉPENDANT D'UN IMMEUBLE SIS AU 4 BIS RUE DE VITRY + MONTREUIL	06/2011	08/2065
22 920,00	MR MICHEL FELLOUS	Crédit Coopératif	CAUTION LOYER - LOCATION BOUTIQUE EN RDC 36 RUE DISSOURS 75002 PARIS	03/2012	02/2021
10 800,00	SCI ENSEIGNE II	Crédit Coopératif	CAUTION LOYER PORTANT SUR LA LOCATION DANS UN IMMEUBLE SITUE AU 25 RUE DE LA PALUD A MARSEILLE (13001)	08/2012	08/2021
15 000,00	SCI AB TRIBE	Crédit Coopératif	CAUTION LOYER PORTANT SUR LA LOCATION, DANS UN ENSEMBLE IMMOBILIER SIS A PARIS 19EME	03/2014	04/2023
113 336,37	Crédit Coopératif		HNCR LOCAL CAARUD MAINVILLIERS	01/2016	01/2036
296 060,47	Crédit Coopératif	COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES	CAUTION STE COMPAGNIE EUROPEENNE DE GARANTIES LOCAL ST MARTIN	09/2019	10/2034
129 458,96	Crédit Coopératif		PRIVILEGE DE PRETEUR DE DENIERS POUR LOCAL ST MARTIN	09/2019	09/2034
727 827,03	Crédit Coopératif		PRIVILEGE DE PRETEUR DE DENIERS POUR LES LOCAUX RUE JP THIMBAUD	01/2017	01/2029
272 946,44	Crédit Coopératif	SOGAMA	CAUTION STE SOGAMA PRÊT TRX RUE JP THIMBAUD	02/2018	02/2030
<b>1 668 599,27</b>					

#### Engagements donnés :

Sur l'exercice 2013, l'association s'est portée garant hypothécaire d'un prêt de 850 K€ au profit de l'association Coalition Internationale Sida, en premier rang à hauteur de 350 K€ et en deuxième rang à hauteur de 500 K€.

#### 4.1.3. Engagement en matière de retraite.

Les engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite sont conformes aux obligations légales et réglementaires en la matière en France et découlent de l'application du Code du Travail.

Les engagements de l'association en matière de retraite et d'indemnité de départ à la retraite, sont déterminés en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses actuarielles.

Ces engagements ne font pas l'objet d'une provision comptable mais leur montant est indiqué en annexe.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux : Taux d'actualisation net d'inflation : 0,6 %  
Taux de croissance des salaires : 2,00 %  
Taux de charges sociales : 43,00%
- Turn over : 10 % pour les cadres et 30 % pour les non cadres
- Age de départ à la retraite : 67 ans pour les cadres et non cadres

Compte tenu des hypothèses ci-dessus, les engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite s'élèvent au 31 décembre 2020 à 644 K€.

Au 31/12/2019, ces engagements s'élevaient à 512 K€.

## **4.2. Engagements reçus**

### **4.2.1. Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune**

Au 31 décembre 2010, AIDES a procédé à l'abandon d'une partie de sa créance détenue sur la société AIDES EVENTS, pour un montant de 65 K€. Cet abandon, comptabilisé au résultat exceptionnel, est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

Au 31 décembre 2011, AIDES EVENTS, conformément aux engagements pris, a remboursé une partie de sa dette à hauteur de 13 K€ (produit exceptionnel pour l'association).

Au 31 décembre 2020, AIDES a procédé à un nouvel abandon d'une partie de sa créance détenue sur la société AIDES EVENTS, pour un montant de 55 K€. Cet abandon, comptabilisé au résultat financier, est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune

Le montant total d'abandon de créance s'élève à 107 K€ au 31 décembre 2020.

De 2012 à 2020, la clause de retour à meilleure fortune n'a pas été activée.

## 5. Tableaux de mouvement des fonds associatifs

Tableau de mouvement des fonds associatifs au 31 décembre 2020

	31/12/2019	+	-	31/12/2020
<b>Fonds propres</b>				
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 327 819			1 327 819
Report à nouveau	- 371 018		92 415	- 463 433
Autres réserves	2 468 643	257 397	87 900	2 638 139
<b>Résultat de l'exercice</b>	354 857	2 574 003	354 857	2 574 003
<b>Autres fonds associatifs</b>				
Report à nouveau sous contrôle tiers financeur	691 442	1 134 636	856 860	969 218
Apport de fusion	1 608 337			1 608 337
Subventions d'investissement nettes	1 607 470	463 003	441 049	1 629 424
Provisions réglementées	423 503	232 194	7 304	648 394
<b>Total mouvements des fonds associatifs</b>	<b>8 111 054</b>	<b>4 661 233</b>	<b>1 840 385</b>	<b>10 931 902</b>

Entre 2019 et 2020, les fonds associatifs enregistrent une augmentation nette de 2 820 K€ qui s'explique principalement par le résultat 2020 bénéficiaire de 2 574 K€.

Les autres mouvements de fonds propres concernent essentiellement les affectations de résultats sous contrôle de tiers financeurs, les mouvements sur les subventions d'investissement, et la provision pour renouvellement des immobilisations.

Tableau de mouvement des fonds associatifs des Etablissements Médico-sociaux (ESMS) et  
Hors ESMS au 31 décembre 2020

HORS ESMS				
	31/12/2019	Mouvements +	Mouvements -	31/12/2020
<b>Fonds propres</b>				
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 327 819			1 327 819
Report à nouveau	- 371 018		92 415	- 463 433
Autres réserves				
<b>Résultat de l'exercice</b>	- 92 415	1 687 839		1 595 424
<b>Autres fonds associatifs</b>				
Report à nouveau sous contrôle tiers financeur				
Apport de fusion	1 608 337			1 608 337
Subventions d'investissement nettes	268 028	279 201	74 658	472 571
Provisions réglementées				
<b>Total mouvements des fonds associatifs HORS CAARUD</b>	<b>2 740 752</b>	<b>1 967 040</b>	<b>167 073</b>	<b>4 540 719</b>
ESMS				
	31/12/2019	Mouvements +	Mouvements -	31/12/2020
<b>Fonds propres</b>				
Fonds associatifs sans droit de reprise	0	0	0	0
Report à nouveau	0	0	0	0
Autres réserves	2 468 643	257 397	87 900	2 638 139
	0	0	0	0
<b>Résultat de l'exercice</b>	447 272	531 307	0	978 579
	0	0	0	0
<b>Autres fonds associatifs</b>	0	0	0	0
Report à nouveau sous contrôle tiers financeur	691 442	1 134 636	856 860	969 218
Apport de fusion	0	0	0	0
Subventions d'investissement nettes	1 339 442	183 802	366 391	1 156 853
Provisions réglementées	423 503	232 194	7 304	648 394
<b>Total mouvements des fonds associatifs CAARUD</b>	<b>5 370 303</b>	<b>2 339 335</b>	<b>1 318 455</b>	<b>6 391 183</b>

## 6. Événements postérieurs à la clôture des comptes 2020

Les mesures de contraintes décidées par le Gouvernement dans le cadre de la lutte contre la crise sanitaire liée au Coronavirus emportent pour le tissu économique des conséquences, notamment financières, d'une ampleur inédite. A ce jour les conséquences qui en découlent sur la santé financière des associations sont difficilement prévisibles, compte tenu des incertitudes pesant sur la durée des mesures de restrictions en cours mais également des modalités et conditions de sortie de cette crise.

Compte tenu de la date de ces événements, sans lien direct prépondérant avec la situation à la clôture de l'exercice 2020, nous avons établi les comptes sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté sans prendre en compte, dans la valorisation des actifs et passifs, les incidences potentielles liées à ces événements.

## 7. Décomposition du résultat par région

L'Association AIDES est composée de 13 régions, et du siège. Les actions de AIDES à l'international sont identifiées en plus des régions et du siège.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, l'organisation comptable est centralisée au siège. Il n'y a plus de services supports (comptabilité, RH, etc...) propres à chaque région.

Au 31 décembre 2020, la répartition des résultats de AIDES par région, et par territoire d'action quand il en existe, est la suivante :

**Tableau des résultats consolidés (ESMS + Hors ESMS) 2020 par Région**

REGIONS - en K€	CHARGES	PRODUITS	RESULTAT 2020	RESULTAT 2019
OCCITANIE	2 063	2 190	127	38
CARAIBES	2 507	2 554	46	53
AUVERGNE RHONE ALPES	2 059	2 166	107	37
PACA	2 439	2 426	-12	-67
IDF	4 216	4 339	123	99
HAUTS DE France	883	855	-29	-199
NORMANDIE	477	478	0	0
NOUVELLE AQUITAINE	3 137	3 335	198	60
PAYS DE LOIRE	981	1 011	30	36
BRETAGNE	1 191	1 271	79	52
CENTRE	1 043	1 082	39	-17
BOURGOGNE FRANCHE COMTE	825	846	21	32
GRAND EST	1 258	1 316	58	-72
INTERNATIONAL	3 324	3 324	0	0
SPOT + JP Timbaud	641	641	0	0
SIEGE	13 006	14 792	1 786	302
<b>RESULTATS</b>	<b>40 050</b>	<b>42 624</b>	<b>2 574</b>	<b>355</b>

## Tableau des résultats 2020 par Région hors activité Médico-Sociale

REGIONS - en K€	CHARGES	PRODUITS	RESULTAT 2020	RESULTAT 2019
OCCITANIE	945	945	0	-56
CARAIBES	1 535	1 535	0	0
AUVERGNE RHONE ALPES	1 091	1 091	0	0
PACA	1 919	1 864	-55	-57
IDF	3 335	3 256	-80	0
HAUTS DE France	464	442	-22	-221
NORMANDIE	267	267	0	0
NOUVELLE AQUITAINE	1 447	1 413	-34	0
PAYS DE LOIRE	512	512	0	0
BRETAGNE	475	475	0	0
CENTRE	505	505	0	7
BOURGOGNE FRANCHE COMTE	298	298	0	0
GRAND EST	771	771	0	-69
INTERNATIONAL	3 324	3 324	0	0
SPOT + JP Timbaud	641	641	0	0
SIEGE	13 006	14 792	1 786	302
<b>RESULTATS</b>	<b>30 535</b>	<b>32 131</b>	<b>1 595</b>	<b>-92</b>

Avec l'impact de la crise sanitaire, la plupart des régions qui étaient en déficit en 2019 ont réduit ce déficit en 2020. Concernant l'Île de France, la région a été pénalisée en 2020 car aucune des traditionnelles braderies de la mode n'ont pu être organisées. Les charges fixes relatives au stockage de la marchandise ou encore les frais de personnels en lien avec ces événements de collecte n'ont pu être financés. Le même phénomène s'observe sur la région PACA : une seule des deux braderies habituelles a pu être organisée. La braderie de Marseille générant environ 55k€ à 75k€ de recettes, la région aurait été à l'équilibre si celle-ci avait pu avoir lieu.

Le déficit affiché de la région Nouvelle Aquitaine correspond uniquement au déficit constaté sur le projet Article 92 financé par l'ARS. Ce déficit a été « créé » suite à la demande de l'ARS de reporter une partie des fonds du projet sur 2021 : cette dotation aux fonds dédiés est en réalité supérieure aux besoins constatés sur l'exercice 2020. Nous constaterons un excédent sur ce projet sur l'exercice 2021, le rapport financier du projet au global (sur 5 ans) sera bien équilibré.

### Tableau des résultats 2020 par Région sur l'activité Médico-Sociale

Ces résultats intègrent des résultats à tiers détenteurs pour 979K€ répartis par région de la manière suivante :

REGIONS - en k€	CHARGES	PRODUITS	RESULTAT 2020	RESULTAT 2019
OCCITANIE	1 119	1 246	127	94
CARAIBES	972	1 019	46	53
AUVERGNE RHONE ALPES	968	1 075	107	37
PACA	519	562	42	-10
IDF	880	1 083	203	99
HAUTS DE FRANCE	420	413	-7	22
NORMANDIE	210	210	0	0
NOUVELLE AQUITAINE	1 690	1 922	232	60
PAYS DE LOIRE	469	498	30	36
BRETAGNE	716	796	79	52
CENTRE VAL DE LOIRE	537	577	39	-24
BOURGOGNE FRANCHE COMTE	527	548	21	32
GRAND EST	487	545	58	-3
INTERNATIONAL	0	0	0	0
SPOT + JP Timbaud	0	0	0	0
SIEGE	0	0	0	0
<b>RESULTATS</b>	<b>9 515</b>	<b>10 494</b>	<b>979</b>	<b>447</b>

Ces résultats font l'objet d'un détail par établissement dans la partie suivante.

## 8. Résultat sous contrôle de tiers financeurs

L'Association AIDES a obtenu en 2006 l'autorisation de création d'établissements CAARUD (Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogues).

La création d'établissements CAARUD relève du code de l'action sociale et des familles (notamment des articles L312-1 à L314-13).

Ainsi, contrairement aux autres subventions publiques pour lesquelles est utilisée la notion de fonds dédiés, les produits de tarification globale non consommés ou surconsommés apparaissent dans le passif du bilan en résultat. Ce résultat fait l'objet l'année suivante d'une affectation à résultat sous contrôle de tiers financeurs dans le passif du bilan.

A noter que l'association gère également des appartements de coordination thérapeutique (dispositif ACT) et un service d'accompagnement à la vie sociale (dispositif SAVS). Ces dispositifs relèvent également du cadre médico-social.

### 8.1. Résultat sous contrôle de tiers financeurs 2020

Les résultats médico-sociaux détaillés par établissement sanitaire et social se traduisent en 2020 par un excédent sous contrôle de tiers financeurs de 979 K€ pour les activités relevant du milieu médico-social. Cet excédent revêt un caractère exceptionnel lié au contexte sanitaire. En effet, les établissements médico-sociaux gérés par AIDES ont vu leur activité modifiée. Les actions sur le terrain (déplacements avec les unités mobiles) ont été considérablement réduites au profit de distribution de matériel en mode « drive » dans nos locaux ou d'envoi par la poste. Ainsi, alors que les achats de matériels de prévention et de RDR sont stables entre 2019 et 2020, les frais de déplacement sont presque réduits de moitié. Face à cette baisse de charge, les produits de la tarification sont restés constants et l'ensemble des ESMS ont reçu des Crédits Non Reconductibles destinés à financer leurs surcoûts liés au contexte sanitaire (achats de masques, gels, signalétique, primes Covid versées aux salariés, etc...)

			Année 2020			
REGION	Dpt	Délégation	Total des charges	Total des produits	Résultat excédentaire à tiers financeur	Résultat déficitaire à tiers financeur
AURA	63	Puy de Dôme	250 623	252 459	1 836	
	1	Ain	233 922	242 742	8 820	
	38	Isère	256 907	313 751	56 844	
	38	ACT - Isère	226 240	265 815	39 575	
	<b>Total</b>			<b>967 692</b>	<b>1 074 767</b>	<b>107 075</b>
OCCITANIE	31	Haute Garonne	460 817	596 749	135 932	
	34	Hérault	359 381	362 502	3 122	
	30	Gard	298 396	286 463		-11 933
	<b>Total</b>			<b>1 118 593</b>	<b>1 245 714</b>	<b>139 054</b>
PACA	83	Var	262 845	298 760	35 916	
	84	Vaucluse	256 449	262 880	6 431	
	<b>Total</b>			<b>519 293</b>	<b>561 640</b>	<b>42 347</b>
HAUTS DE FRANCE	59	Nord Pas de Calais	419 651	412 992		-6 659
	<b>Total</b>			<b>419 651</b>	<b>412 992</b>	<b>0</b>
NORMANDIE	76	Haute Normandie	210 139	210 476	338	
	<b>Total</b>			<b>210 139</b>	<b>210 476</b>	<b>338</b>
ILE DE France	75	Paris	460 902	526 349	65 448	
	95	Val d'Oise	200 372	265 050	64 678	
	75	SAVS - Paris	219 120	291 530	72 410	
	<b>Total</b>			<b>880 393</b>	<b>1 082 930</b>	<b>202 536</b>
NOUVELLE AQUITAINE	16	Charentes	167 094	296 687	129 593	
	17	Charente Maritime	371 133	401 382	30 249	
	64	Pau/Bayonne	271 399	299 926	28 527	
	86	Vienne	283 738	302 820	19 082	
	79	Deux Sèvres	260 469	299 422	38 952	
	87	Haute Vienne	336 076	321 523		-14 553
	<b>Total</b>			<b>1 689 910</b>	<b>1 921 760</b>	<b>246 402</b>
PAYS DE LOIRE	53	Mayenne	198 417	196 742		-1 675
	85	Vendée	270 186	301 649	31 462	
	<b>Total</b>			<b>468 604</b>	<b>498 391</b>	<b>31 462</b>
BRETAGNE	29	Finistère	319 926	350 163	30 238	
	35	Ille et Vilaine	396 509	445 704	49 196	
	<b>Total</b>			<b>716 434</b>	<b>795 868</b>	<b>79 433</b>
CENTRE VAL DE LOIRE	37	Indre et Loire	265 864	282 552	16 688	
	28	Eure et Loir	271 555	294 235	22 680	
	<b>Total</b>			<b>537 419</b>	<b>576 787</b>	<b>39 368</b>
GRAND EST	68	Haut Rhin	138 526	133 857		-4 669
	54	Meurthe et Moselle	200 168	234 869	34 701	
	57	Moselle	148 480	176 504	28 023	
	<b>Total</b>			<b>487 174</b>	<b>545 229</b>	<b>62 724</b>
BOURGOGNE FRANCHE COMTE	25	Doubs	283 101	304 068	20 966	
	58	Nièvre	244 147	244 147		
	<b>Total</b>			<b>527 248</b>	<b>548 215</b>	<b>20 966</b>
CARAÏBES	971	ACT - Saint-Martin	399 590	388 981		-10 610
	973	ACT - Saint-Laurent	572 875	629 846	56 971	
	<b>Total</b>			<b>972 465</b>	<b>1 018 827</b>	<b>56 971</b>
<b>Sous total</b>			<b>9 515 016</b>	<b>10 493 595</b>	<b>1 028 677</b>	<b>-50 098</b>
<b>TOTAL net / resultat comptable</b>					<b>978 579</b>	

## 8.2. Affectation des résultats antérieurs à 2020

Il appartient au gestionnaire des établissements médico-sociaux de faire une proposition d'affectation des résultats budgétaires (tableau 6-2- du cadre normalisé Compte Administratif) en application de l'article R. 314-51 du CASF modifié par le décret du 7 avril 2006.

L'affectation du résultat est décidée par les ARS, qui tiennent compte des circonstances qui expliquent le résultat.

En l'absence de décision d'affectation, les résultats antérieurs à 2006 ont été affectés l'année suivante dans les comptes de AIDES, en report à nouveau en attente d'affectation (excédentaire ou déficitaire) à tiers financeur.

En 2008, le montant des résultats 2006 et 2007 qui ont fait l'objet d'une décision d'affectation s'élève à 158 K€, dont 165 K€ d'excédent et (7 K€) de perte. Ces résultats ont été affectés au compte de réserves diverses pour 145 K€ et au compte de report à nouveau pour 13 K€.

En 2009, les résultats antérieurs à 2008 qui ont fait l'objet d'une décision d'affectation en 2009 s'élèvent à 418 K€, dont 568 K€ d'excédents et (150 K€) de pertes. Ces résultats ont été affectés au compte de réserves diverses pour 422 K€ et au compte de report à nouveau à tiers détenteurs pour -10 K€ (cf. Note 5 page 38). L'écart de 6 K€ porte sur une régularisation de résultat sur le CAARUD 75 comptabilisée en 2009.

En 2010, les résultats antérieurs à 2009 qui ont fait l'objet d'une décision d'affectation en 2010 s'élève à 387 K€, dont 435 K€ d'excédents et (48 K€) de déficits. Ces résultats ont été affectés au compte de réserves diverses pour 355 K€ et au compte de report à nouveau à tiers détenteurs pour (18 K€).

En 2011, les résultats antérieurs à 2010 qui ont fait l'objet d'une décision d'affectation en 2011 s'élève à 117 K€, dont 426 K€ d'excédents et (309 K€) de déficits. Ces résultats ont été affectés au compte de réserves diverses pour 23 K€, en subvention d'investissement pour 9K€, au compte de report à nouveau à tiers détenteurs pour 42 K€ (dont des résultats excédentaires affectés aux réductions de charges pour 71 K€) (cf. : note 5 page 38), et à d'autres postes pour 42 K€.

En 2012, les résultats antérieurs à 2011 qui ont fait l'objet d'une décision d'affectation en 2012 s'élève à 207 K€, dont 471 K€ d'excédents et (264 K€) de déficits. Ces résultats ont été affectés au compte de réserves diverses pour 138 K€, en subvention d'investissement pour 15 K€, au compte de report à nouveau à tiers détenteurs pour 34 K€ (dont des résultats excédentaires affectés à la réduction de charges pour 12 K€) (cf. : note 5 page 38), et à d'autres postes pour 20 K€.

En 2013, les résultats antérieurs à 2012 qui ont fait l'objet d'une décision d'affectation en 2013 s'élèvent à 312 K€, dont 650 K€ d'excédents et (338 K€) de déficits. Ces résultats ont été affectés au compte de réserves diverses pour 189 K€, en subvention d'investissement pour 1 K€, au compte de report à nouveau à tiers détenteurs pour 129 K€ (dont des résultats excédentaires affectés à la réduction de charges pour 49 K€) et à d'autres postes pour (7 K€).

En 2014, les résultats antérieurs à 2013 qui ont fait l'objet d'une décision d'affectation en 2014 s'élèvent à (- 292 K€), dont 5 K€ d'excédents et (- 297 K€) de déficits. Ces résultats ont été affectés au compte de réserves diverses pour (- 201 K€), au compte de report à nouveau à tiers détenteurs pour (- 23 K€), au compte « dépenses refusées » pour (- 60 K€) et à d'autres poste pour (- 9 K€).

En 2015, les résultats antérieurs à 2014 qui ont fait l'objet d'une décision d'affectation en 2015 s'élèvent à 65 K€, dont 278 K€ d'excédents et (- 213 K€) de déficits. Ces résultats ont été affectés au compte de réserves diverses pour 129 K€, au compte de report à nouveau à tiers détenteurs pour (- 5 K€), au compte « dépenses refusées » pour (- 59 K€).

En 2016, les résultats antérieurs à 2015 qui ont fait l'objet d'une décision d'affectation en 2016 s'élèvent à 327 K€, dont 562 K€ d'excédents et (- 235 K€) de déficits. Ces résultats ont été affectés au compte de réserves diverses pour 362 K€, au compte de report à nouveau à tiers détenteurs pour (- 88 K€), au compte « dépenses refusées » pour (- 82K€).et au compte « excédents affectés à la réduction des charges » pour 135 K€.

En 2017, les résultats antérieurs à 2016 qui ont fait l'objet d'une décision d'affectation en 2017 s'élèvent à 287 K€, dont 628 K€ d'excédents et (- 340 K€) de déficits. Ces résultats ont été affectés au compte de réserves diverses pour 290 K€, au compte de report à nouveau à tiers détenteurs pour (- 38 K€), au compte « dépenses refusées » pour (- 60 K€).et au compte « excédents affectés à la réduction des charges » pour 318 K€.

En 2018, les résultats antérieurs à 2017 qui ont fait l'objet d'une décision d'affectation en 2018 s'élèvent à 56 K€, dont 515 K€ d'excédent et (- 459 K€) de déficit. Ces résultats ont été affectés au comptes de réserves diverses pour 142 K€, au compte de report à nouveau à tiers détenteurs pour 42 K€, au compte de « dépenses refusées » pour (- 174 K€,) et au compte « excédents affectés à la réduction des charges » pour 45 K€.

En 2019, les résultats antérieurs à 2018 qui ont fait l'objet d'une décision d'affectation en 2019 s'élèvent à -150 K€, dont 92 K€ d'excédent et (- 241 K€) de déficit. Ces résultats ont été affectés au comptes de réserves diverses pour 179 K€, au compte de report à nouveau à tiers détenteurs pour - 503 K€, au compte de « dépenses refusées » pour (- 33 K€,) et au compte « excédents affectés à la réduction des charges » pour 207 K€.

En 2020, les résultats antérieurs à 2018 qui ont fait l'objet d'une décision d'affectation en 2020 s'élèvent à 447 K€, dont 628 K€ d'excédent et (- 181 K€) de déficit. Ces résultats ont été affectés au comptes de réserves diverses pour 169 K€, au compte de report à nouveau à tiers détenteurs pour - 503 K€, au compte de « dépenses refusées » pour (- 16 K€,) et au compte « excédents affectés à la réduction des charges » pour 207 K€.

Le tableau ci-dessous présente de détail des fonds associatifs sous contrôle de tiers financeurs par établissement médico-social :

Rég.	Dpt	Délégation	Report à nouveau CAARUD					Réserves CAARUD					
			Excédent affecté en réduction des charges	Excédent affecté au financement des mesures d'exploitation	RAN déficitaire	RAN excédentaire	RAN déficitaire dépenses refusées	Dépenses non opposables aux tiers financeurs	Résultat non affectés	Affectés à l'investissement	Reserve de trésorerie	Réserve de compensation	Compensation de ch. d'inv amortis.
			11502	11503	115902	11050	11950	115922	1150+Année	106852	106855	106856	106857
<b>OCCITANIE</b>													
	31	Haute Garonne				42 099			64 593	20 000	0	8 929	
	34	Hérault	13 000	12 802	-110				215 244	55 000	27 730	54 826	
	30	Gard			-42 068				-9 756			-47 045	
		<i>Sous-total</i>	13 000	12 802	-42 177	42 099	0	0	270 081	75 000	27 730	16 711	
<b>GRAND EST</b>													
	25	Doubs		16 580				497	52 861	99 091		56 649	2 413
	54	Meurthe et Moselle			-2 110			-1 329	17 671	13 215		93 436	
	57	Moselle	28 000			927		-27 619	106 577	15 000		-18 963	
	67	Bas Rhin							-7 317				
	58	Nièvre			-6 245			3 646	42 760	92 383	9 360	28 493	
	68	Haut Rhin	33 126	43 463					-21 928			-1 505	
		<i>Sous-total</i>	61 126	60 043	-8 355	927	-74 377	4 450	190 623	219 689	9 360	158 109	2 413
<b>GRAND OUEST</b>													
	37	Indre et Loire			-890			-19 380	-7 608		6 572	65 918	
	28	Chartres							49 637	110 000		25 777	
	29	Finistère			0			-7 026	-2 871	5 000	13 472	8 157	
	35	Ille et Vilaine				10 065			711	50 878		17 052	
	53	Mayenne			-18 428			-1 767	1 094		20 001	-28 908	40 000
	85	Vendée			-11 918			-16 930	6 689	20 279	10 000	21 209	45 656
		<i>Sous-total</i>	0	0	-31 236	10 065	-45 103	-1 986	143 919	192 454	50 045	109 205	85 656
<b>NOIF</b>													
	59	Nord Pas de Calais	0	39 801	-688			-2 279	21 963	78 835		21 725	
	75	Paris		-107 730				-321 164	21 706			22 393	
	76	Haute Normandie						-4 343	56	2 512	108	23 626	
	78	Yvelines		45 285	-332			-852	53 545				
	93	Seine Saint Denis	31 902						102 617		61 803	71 449	
	95	Val d'Oise			-23 514			-53 357	71	47 600	42 061	66 504	5 000
	75	SAYS - Paris			-6 644			-47 193	14 619				
		<i>Sous-total</i>	31 902	-22 645	-31 178	0	-426 909	-5 381	175 249	128 948	103 973	205 698	5 000
<b>AURA</b>													
	63	Puy de Dôme		4 000				11 375	5 920	96 015		110 435	
	1	Bourg en bresse			-32 433			-48 572	-25 655			7 599	
	7	Ardèche							-10 157			2 665	
	38	Isère		2 105	-99 334			-5 190	24 077			999	
	38	ACT Isère			-578			-1 000	11 730	696			
		<i>Sous-total</i>	0	6 105	-132 345	0	-43 388	0	5 916	96 710		121 698	
<b>NOUVELLE AQUITAINE</b>													
	16	Charentes	24 286					-1 482	69 814	12 882		168 191	13 128
	17	Charente Maritime	63 262					-9 019	-2 651	33 853		80 740	34 275
	64	Pau/Bayonne	31 988		-37 647			-3 000	-2 428	5 607		48 394	9 103
	86	Vienne	23 460	6 728				-6 121	-6 767	-7 173	22 755	59 945	47 950
	87	Haute Vienne	278 571			2 406		-3 092	12 552	113 753		161 874	
	79	Deux Sèvres			-4 392			-2 390	-4 292	17 978	-28 800	63 610	25 026
		<i>Sous-total</i>	421 567	6 728	-42 039	2 406	-20 530	-20 712	64 788	154 443		582 754	129 482
<b>PACA</b>													
	83	Var				15 798			15 984	29 403		7 172	
	84	Vaucluse		9 538				-20 514	-13 288	56 320		49 995	
		<i>Sous-total</i>	0	9 538	0	15 798	-20 514	0	2 696	85 723		57 167	
<b>CARAIBES</b>													
	971	ACT - St-Martin						1 267	176 059	53 408		24 721	
	973	ACT - Saint-Laurent	85 081					-8 276	132 133	20 000		-77 955	
		<i>Sous-total</i>	85 081	0	0	0	0	-7 009	308 193	73 408		-53 235	
<b>TOTAL</b>			612 675	72 571	-287 332	71 294	-630 820	-30 637	1 161 465	1 026 375	191 108	1 198 106	222 551
<b>TOTAL net</b>						969 217						2 638 139	

Au 31 décembre 2020, les résultats nets des établissements médico-sociaux en instance d'affectation de la part des financeurs s'élèvent à 1 161 K€.

Les fonds propres des établissements médico-sociaux au 31 décembre 2019, y compris les subventions d'investissement, s'élèvent à 6 391 K€ et sont répartis dans les postes suivants :

- 1 157 K€ de subventions d'investissement nettes des établissements médico-sociaux (2 147 K€ en subventions d'investissement brut et 990 K€ de subventions d'investissement rapportées au compte de résultat),
- 2 638 K€ en compte de réserves,
- 979 K€ correspondant au résultat des établissements médico-sociaux 2020,
- 969 K€ en report à nouveau,
- (- 31 K€) de dépenses non opposables aux tiers financeurs,
- 648 K€ de provisions pour réserve de couverture au BFR (40 K€), pour renouvellement des immobilisations (586 K€) et pour plus-values d'actif (22 K€).

## 9. Filiales et participations

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable des titres détenus sur les filiales et participations :

(en €)	Titres détenus	Brut	Net	Résultat 2020
SASU AIDES EVENTS	100,00%	10 000	10 000	8 148

La SASU AIDES EVENTS immatriculée au registre du commerce et des sociétés le 3 décembre 2009 est détenue à 100 % par AIDES.

Le dernier exercice comptable de la société AIDES EVENTS clos au 31 décembre 2020 se solde par un bénéfice de 8 148€ et fait apparaître un montant de capitaux propres de 10 K€.

## 10. Entreprises liées

### AIDES EVENTS :

Le dernier exercice comptable de la société AIDES EVENTS a été clos le 31 décembre 2020, aussi les opérations réalisées entre AIDES et AIDES EVENTS ont fait l'objet d'une validation réciproque.

Le résultat de la société AIDES EVENTS au 31/12/20 s'élève à 8 148 €.

Les postes identifiés dans les comptes de AIDES au 31 décembre 2020 sont :

- des titres immobilisés pour 10 K€,
- un compte courant AIDES EVENTS débiteur de 2 K€, apparaissant à l'actif du bilan,
- Une charge financière de 55 K€ (abandon de compte courant avec clause de retour à meilleure fortune).

## 11. Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants

La loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif prévoit une meilleure transparence et une plus grande précision dans l'affichage des rémunérations des dirigeants. L'article 20 stipule que les associations dont le budget annuel est supérieur à 150.000 € et recevant plus de 50.000 € de subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale doivent publier chaque année les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature.

C'est en conformité avec ces dispositions réglementaires, et avec l'avis de la commission des études juridiques de la C.N.C.C. (bulletin n°146 de juin 2007) que les rémunérations 2018 des trois plus hauts cadres dirigeants salariés de AIDES déterminés par rapport à l'importance relative de leurs rôles dans la gestion ou la représentation de l'association sont présentés dans l'annexe de façon globalisée.

AIDES adhère au Comité de la Charte du don en confiance depuis 2012 et applique la déontologie exprimée dans la Charte et ses textes d'application. Le Comité de la Charte a précisé en Juin 2015 le texte d'application relatif à la transparence de la rémunération des dirigeants. Les données doivent désormais concerner exclusivement les dirigeants rémunérés.

Le montant 2020 exclu ainsi les dirigeants bénévoles (e.g le président) et inclut les directeurs.

(en €)	31/12/2020	31/12/2019
Rémunération brute	240 624	235 357
Avantage en nature		
<b>Total</b>	<b>240 624</b>	<b>235 357</b>

Les dirigeants bénéficient de remboursement de frais sur la base de justificatifs qui font l'objet d'une mention dans le rapport spécial du Commissaire aux Comptes en ce qui concerne le dirigeant bénévole.

## 12. Effectifs de l'association

Catégorie des salariés	31/12/2019	31/12/2020
Cadres dirigeants	11	9
Cadres	87	98
Employés	383	388
<b>Total</b>	<b>481</b>	<b>495</b>

Il s'agit de l'effectif de l'association AIDES en nombre de personnes à la date du 31/12/2020.

### 13. Honoraires du commissaire aux comptes

Conformément au décret n°2008-1487 du 30 décembre 2008, le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2020 est de 110 K€ TTC, et se décompose comme suit :

- honoraires concernant la mission de contrôle légal des comptes au titre de l'exercice 2020 pour 76 K€ TTC ;
- honoraires concernant les diligences directement liées à la mission au titre de l'exercice 2020 pour 34 K€ TTC.

### 14. Transactions avec les parties liées

#### Coalition Internationale du Sida (Coalition Plus)

En 2020, AIDES a continué à soutenir le développement de Coalition PLUS à hauteur de 2500k€. Afin d'accompagner la structuration et le développement du secrétariat au service des membres et de leur projet, un nouvel appui pour quatre ans a été décidé par le CA de AIDES. Une convention 2020-2023 a défini les orientations retenues : le soutien au secrétariat, le soutien aux membres et certains programmes précédemment portés par AIDES transférés à Coalition PLUS, notamment AGCS (ex.-AfricaGay) et Droits humains.

De leur côté, les membres de Coalition Plus, dont AIDES fait partie, ont bénéficié d'un apport financier à hauteur de 100 K€ chacun. Cet apport ne fait l'objet d'aucune affectation et apparaît en compte 7583 « Apport versé ».

#### Fonds de dotation LINK

Le fonds de dotation LINK a été créé en 2010.

En 2020, LINK devait organiser un dîner au mois de décembre au profit de AIDES. Compte tenu des mesures sanitaires en cours, cet événement n'a pas eu lieu mais le fonds de dotation à tout de même perçu des dons afin de soutenir ses actions. Le montant net des fonds collectés en 2020 par LINK et reversé à AIDES, s'élève à 300 K€. Au 31 décembre 2020, cette somme a été enregistrée en fonds dédiés afin d'être utilisée en 2021. En parallèle, nous avons procédé à la reprise de fonds dédiés de l'intégralité du don 2019 de 150k€. Les dons de LINK sont ventilés sur les spots de Paris, Nice et Marseille en fonction de leurs besoins de financement.

#### L'association « Le 190 »

Afin de soutenir et de permettre la poursuite de l'activité de l'association « Le 190 », l'association AIDES, a versé une subvention de 400 K € au titre de l'année 2020.

L'association AIDES a également évalué les moyens mis à disposition de l'association « Le 190 » à la somme de 304 K€. Cette somme a été comptabilisée dans le compte 657 100 « Aides versées par l'association AIDES » par le crédit du compte « Transfert de charge ».

Les Petits Bonheurs

L'Association AIDES soutient financièrement l'activité de l'Association Les Petits Bonheurs depuis plusieurs années. En 2020, une aide de 90k€ leur a été versé. Cette association basée en Ile de France apporte un accompagnement individuel à des personnes séropositives au VIH, particulièrement isolées, et qui ne trouvent pas de solutions dans les dispositifs de droits commun ni auprès d'autres associations.

Autres financements à destination d'associations ou structures partenaires

AIDES a versé 36k€ à l'association roumaine ARAS et 14 k€ à l'association portugaise GAT. AIDES a également apporté son soutien à hauteur de 12 k€ à COMEDE qui agit en faveur de la santé des exilés.

## 15. Informations relatives au bilan

### 15.1. Tableau des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations		
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements	
Frais d'établissement et de développement	79 783			
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	368 222		31 115	
<b>TOTAL</b>	<b>448 005</b>		<b>31 115</b>	
Terrains	633 191			
Constructions :	3 783 718			
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Générales, agencements et aménagements constructions	1 163 487			
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage	393 534		131 344	
- Générales, agencements et aménagements divers	3 163 710		141 596	
Matériel :				
- De transport	2 413 377			
- De bureau et informatique, mobilier	1 636 238		207 508	
Emballages récupérables et divers	6 832			
Immobilisations corporelles en cours	65 468		130 610	
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>TOTAL</b>	<b>13 259 553</b>		<b>611 058</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés	64 023			
Prêts et autres immobilisations financières	1 234 643		123 426	
<b>TOTAL</b>	<b>1 298 666</b>		<b>123 426</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>15 006 224</b>		<b>765 599</b>	
CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réévaluation légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement			79 783	
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			399 337	
<b>TOTAL</b>			<b>479 120</b>	
Terrains			633 191	
Constructions :			3 783 718	
- Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
- Gales, agencements et aménagements const.			1 163 487	
Installations :				
- Techniques, matériel et outillage			524 877	
- Gales, agencements et aménagements divers			3 305 306	
Matériel :				
- De transport			2 413 377	
- De bureau et informatique, mobilier			1 843 745	
Emballages récupérables et divers			6 832	
Immobilisations corporelles en cours	60 520		135 558	
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>TOTAL</b>	<b>60 520</b>		<b>13 810 091</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :				
- Participations				
- Titres immobilisés			64 023	
Prêts et autres immobilisations financières		50 245	1 307 824	
<b>TOTAL</b>		<b>50 245</b>	<b>1 371 847</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>60 520</b>	<b>50 245</b>	<b>15 661 058</b>	

## 15.2. Commentaires sur les immobilisations

Les acquisitions incorporelles et corporelles de l'année 2020 pour 642 K€.

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles s'élèvent à 31 k€ en 2020. Elles comprennent les éléments suivants :

- Le développement du projet SINATA pour 14 k€
- Le développement du site internet SPOT pour 17 k€

Les acquisitions d'immobilisations corporelles (nettes des immobilisations en cours) s'élèvent à 611 K€ en 2020. Elles comprennent notamment les éléments suivants :

- L'acquisition d'installations générales et agencements à hauteur de 273 k€.
- L'acquisition de matériel informatique à hauteur de 197 k€.
- L'acquisition de mobilier à hauteur de 11 k€
- Les travaux en cours à hauteur de 132 k€.

Les augmentations d'immobilisations financières s'élèvent à 123 k€ en 2020. Elles comprennent notamment les prêts versés au titre de l'effort de construction pour 58 k€, et des prêts effectués aux salariés pour 20 k€ et des nouveaux dépôts et cautionnements pour de 45 k€.

Les diminutions d'immobilisations corporelles sont constituées uniquement des immobilisations en cours réaffectées en acquisitions.

Les diminutions d'immobilisations financières sont constituées de remboursements de prêts par le personnel pour 24 k€ et des remboursements de cautions pour 26 k€.

## 15.3. Tableau des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement	79 783			79 783
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	288 535	65 916		354 451
<b>TOTAL</b>	<b>368 318</b>	<b>65 916</b>		<b>434 234</b>
Terrains				
Constructions - Sur sol propre	1 018 600	129 981		1 148 581
: - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	536 387	35 692		572 079
Installations techniques, matériel et outillage industriel	302 480	40 930		343 409
Installations générales, agencements et aménagements divers	1 816 917	397 324		2 214 241
Matériel de transport	1 723 714	229 819		1 953 534
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 439 960	134 463		1 574 423
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL</b>	<b>6 838 058</b>	<b>968 209</b>		<b>7 806 267</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>7 206 377</b>	<b>1 034 125</b>		<b>8 240 501</b>

## 15.4. Etat des provisions et dépréciations

	Montant début exercice	Augmentatio Dotations ex.	Diminutions : reprises ex.		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
<b>Provisions réglementées</b>					
Provisions pour investissements	371 253	221 355	6 464		586 144
Provisions relatives aux stocks					
Provisions relatives aux éléments d'actif					
Amortissements dérogatoires					
Autres provisions réglementées	52 250	10 000			62 250
	<b>TOTAL I</b>	<b>423 503</b>	<b>231 355</b>	<b>6 464</b>	<b>648 394</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>					
- litiges	232 460	193 283	138 573		287 170
- amendes et pénalités					
Provisions pour risques					
- pertes de change					
- risque d'emploi					
- autres					
Provisions pour charges sur legs ou donations					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices					
Autres provisions pour risques et charges					
	<b>TOTAL II</b>	<b>232 460</b>	<b>193 283</b>	<b>138 573</b>	<b>287 170</b>
<b>Provisions pour dépréciations</b>					
- incorporelles					
- corporelles					
- Sur biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations					
- Titres mis en équivalence					
- Titres de participation					
- autres immobilisations financières	41 470				41 470
Sur stocks et en-cours	107 730				107 730
Sur comptes clients	11 154	1 276			12 430
Sur comptes de confédérations, fédérations, unions, entités affiliées					
Sur créances reçues par legs ou donations					
Autres dépréciations	248 056				248 056
	<b>Total III</b>	<b>408 410</b>	<b>1 276</b>		<b>409 686</b>
	<b>TOTAL GENERAL ( I+II+III)</b>	<b>1 064 373</b>	<b>425 914</b>	<b>145 037</b>	<b>1 345 250</b>

### 15.4.1. Répartition des dotations et des reprises sur provisions

(en €)	Dotations 2020	Reprises 2020	Dotations 2019	Reprises 2019
Eléments d'exploitation	194 559	138 573	296 590	456 850
Eléments financiers			9 909	
Eléments exceptionnels	231 355	6 464	384 248	54 745
<b>Total</b>	<b>425 914</b>	<b>145 037</b>	<b>690 747</b>	<b>511 594</b>

### 15.4.2. Nature des provisions

En vertu du principe de prudence comptable, l'ensemble des litiges avec des tiers présentant un risque avéré pour l'association a été provisionné.

Les principaux mouvements de dotations et reprises concernent :

- une dotation aux provisions pour risques prud'homaux de 193 K€,
- une reprise de provision pour risques prud'homaux de 139 K€ ;
- une provision pour renouvellement des immobilisations de 221 k€ ;
- une reprise de provision pour renouvellement des immobilisations de 6 K€ ;
- une provision pour compenser une plus-value d'actif de 10 K€ ;
- une dépréciation des créances de 1 K€ ;

### 15.5. Etat des échéances des créances et des dettes

## Etat des créances

CREANCES	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	894 791	8 419	886 372
Autres immobilisations financières	413 033		413 033
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients et usagers douteux ou litigieux	12 430		12 430
Clients, usagers et comptes rattachés	860 311	860 311	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	10 348	10 348	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	121 977	121 977	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	2 052 768	2 012 901	39 867
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	1 183 943	1 183 943	
Charges constatées d'avance	1 168 312	608 852	559 460
<b>TOTAL</b>	<b>6 717 912</b>	<b>4 806 750</b>	<b>1 911 162</b>

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

## Etat des dettes

DETTES	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine	3 664	3 664		
- A plus d'1 an à l'origine	1 541 716	127 141	678 325	736 250
Emprunts et dettes financières diverses	391	391		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 843 034	1 843 034		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés	1 283 386	1 283 386		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	1 525 450	1 525 450		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Autres impôts, taxes et assimilés	465 387	465 387		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	173 264	173 264		
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	539 277	539 277		
Produits constatés d'avance	1 698 773	1 619 551	79 222	
<b>TOTAL</b>	<b>9 074 344</b>	<b>7 580 547</b>	<b>757 547</b>	<b>736 250</b>

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice  
 (1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

### 15.5.1. Commentaires sur l'état des échéances des créances et dettes

La mise en place progressive de partenariats pluriannuels avec les bailleurs conditionne la réalisation financière des conventions sur plusieurs exercices d'où notre mention des échéances à plus d'un an pour les principaux financeurs.

### 15.5.2. Répartition par financeur des créances de l'actif circulant à plus d'1 an

(en €)	2020	2019	Var (€)	Var (%)
Agence régionale de santé		570 617		
ANRS		16 333		
Conseil Régional	31 533			
CNAM	8 333			
Projet PRINCIPE (CCA)	559 460			
<b>Total</b>	<b>599 326</b>	<b>586 950</b>	<b>12 376</b>	<b>2 %</b>

## 15.5.2.1.Répartition par financeur des produits constatés d'avance à plus d'1 an et 5 ans au plus

(en €)	2020	2019	Var (€)	Var (%)
CNAM	8 333			
Conseil Régional	70 889			
Agence régionale de santé		200 000		
<b>Total</b>	<b>79 222</b>	<b>200 000</b>	<b>-120 778</b>	<b>-60 %</b>

## 15.5.2.2.Emprunt souscrit et remboursement au cours de l'exercice

(en €)	2020	2019	Var (€)	Var (%)
Emprunt souscrit		455 000	- 455 000	- %
Emprunt remboursé	144 926	202 250	- 57 324	- 28 %
<b>Variation des emprunts nette (hors intérêts courus)</b>	<b>-144 926</b>	<b>252 750</b>	<b>397 676</b>	<b>- %</b>

## 15.6. Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	
	31/12/2020	31/12/2019
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	1 289	13 381
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	546 840	445 858
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<b>TOTAL</b>	<b>548 129</b>	<b>459 239</b>

## 15.7. Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	
	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 751	10 402
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	389 707	469 240
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	1 857 880	1 809 023
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8 440	8 440
Autres dettes	115 179	158 822
<b>TOTAL</b>	<b>2 376 958</b>	<b>2 455 927</b>

## 15.8. Charges et produits constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2020	31/12/2019
Produits :	- D'exploitation	1 698 773	2 687 449
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
<b>TOTAL</b>		<b>1 698 773</b>	<b>2 687 449</b>

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		Exercice clos le	Exercice clos le
		31/12/2020	31/12/2019
Charges :	- D'exploitation	1 168 312	249 027
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
<b>TOTAL</b>		<b>1 168 312</b>	<b>249 027</b>

## 15.9. Tableaux de suivi des Fonds Dédiés

Subventions d'exploitation	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations			À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.	Transferts (1)	Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
SIEGE NATIONAL	0	0	0			0	
OCCITANIE	78 602	12 024	3 829			86 797	
GRAND EST	90 368	0	0			90 368	
BOURGOGNE FRANCHE COMTE	11 353	24 678	0			36 031	
BRETAGNE	107 626	79 622	9 315			177 933	
PAYS DE LOIRE	80 547	0	8 754			71 793	
CENTRE VAL DE LOIRE	333 476	125 733	122 040			337 169	
HAUTS DE France	48 576	56 687	48 576			56 687	
NORMANDIE	21 243	34 252	20 297			35 198	
ILE DE France	32 386	99 753	30 561			101 578	
PACA	33 363	18 969	0			52 332	
RHONES ALPES AUVERGNE	59 499	55 083	6 701			107 881	
NOUVELLE AQUITAINE	193 279	117 003	57 367		34 300	218 615	
CARAIBES	0	31 375	0			31 375	
<b>TOTAL</b>	<b>1 090 318</b>	<b>655 179</b>	<b>307 440</b>		<b>34 300</b>	<b>1 403 757</b>	<b>0</b>

Contributions financières d'autres organismes	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations			À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembours.	Transferts (1)	Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
LINK	150 000	300 000	150 000			300 000	
CERBALLIANCE	62 000	62 000	62 000			62 000	
<b>TOTAL</b>	<b>212 000</b>	<b>362 000</b>	<b>212 000</b>			<b>362 000</b>	

### 15.9.1. Commentaires sur les fonds dédiés

Au 31 décembre 2020, la répartition des fonds dédiés par financeur est la suivante :

Répartition des fonds dédiés par financeur	2020	2019	Var (€)	Var (%)
Financement ARS	1 339 352	1 031 394	307 958	30%
Financement CPAM	64 405	58 924	5 481	9%
Donateurs privés	362 000	212 000	150 000	71%
<b>Total</b>	<b>1 765 757</b>	<b>1 302 318</b>	<b>463 439</b>	<b>36%</b>

On constate un écart de 34 K€ au 31/12/2020 entre le solde comptable et le tableau justificatif, suite au reclassement en subvention d'investissement.

## 16. Informations relatives au résultat

### 16.1. Structure du résultat exceptionnel

Au 31 décembre 2020, le résultat exceptionnel s'élève à -204 K€. Il se décompose de la manière suivante :

(en €)	31/12/2020	31/12/2019	Var (€)
Prix de vente des immobilisations cédées		24 950	-24 950
Valeur nette comptable des immob.		-2 197	-2 197
Autres produits exceptionnels	8 026	88 890	-80 864
Autres charges exceptionnelles	-131 845	-208 235	76 390
Produits sur exercices antérieurs	194 370	259 815	-65 445
Charges sur exercices antérieurs	-49 401	-312 234	262 833
Pénalités, amendes	-547	-8 250	7 703
Reprises provisions exceptionnelles	6 464	54 745	-48 281
Dotations provisions exceptionnelles	-231 355	-384 248	152 893
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-204 288</b>	<b>-486 765</b>	<b>282 478</b>

### 16.2. Détail des transferts de charges

Au 31 décembre 2020, les transferts de charges s'élèvent à 488 K€. Il se décompose de la manière suivante :

(en €)	31/12/2020	31/12/2019	Var (€)	Var (%)
Transfert de charges d'exploitation	337 105	315 312	21 793	6%
Transfert de charges formation continue	151 275	210 336	-59 061	-28%
Personnel mis à dispositions entre établissements				
	<b>488 380</b>	<b>525 648</b>	<b>37 268</b>	<b>-7%</b>

Les principaux produits liés aux transferts de charges concernent :

- les formations remboursées par l'organisme de formation continue UNIFAF pour 151 K€,
- les remboursements d'assurance pour 33 K€.
- Les moyens mis à disposition de l'association « Le 190 » pour 304 K€

## 17. Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

En vertu des articles 3 et 4 de la loi n° 91-772 du 7 août 1991, les organismes qui font appel à la générosité du public dans le cadre national avec de grands moyens de communication ou sur la voie publique sont tenus d'établir un Compte d'Emploi des Ressources Collectées auprès du Public.

Le règlement ANC n°2108-06 a fixé de nouvelles règles d'élaboration, et ce à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Le règlement dispose que les associations et fondations relevant des articles 3 et 4 de la Loi n°91-772 du 7 août 1991 incluent dans l'annexe de leurs comptes annuels une sous-section qui comporte les états suivants :

- Un compte de résultat par origine et par destination défini à l'article 432-2 ;
- Un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la Loi n°91-772 du 7 août 1991 défini à l'article 432-17 ;
- Les informations nécessaires à leur bonne compréhension.

Par ailleurs, du fait de son label du Comité de la Charte du don en confiance, l'association AIDES publie également chaque année un document intitulé « l'Essentiel de l'année N ».

Ce document a pour objectif de donner annuellement une information claire et synthétique sur les activités de l'organisation. En particulier, il s'agit de rendre compte de façon transparente aux donateurs et au public de l'utilisation qui est faite des ressources provenant de la générosité publique.

L'Essentiel est accessible à tous via le site web de l'association [www.aides.org](http://www.aides.org)

## Compte de résultat par origine et destination

Produits et charges par origine et destination	31/12/2020		31/12/2019	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>Produits liés à la générosité du public</b>				
Cotisations sans contrepartie	11 885		13 385	
Dons, legs et mécénats				
Dons manuels	17 739 482	17 739 482	18 737 378	18 737 378
Legs, donations et assurance-vie	214 825	214 825	472 084	472 084
Mécénats	541 206	541 206	433 654	433 654
Autres produits liés à la générosité du public				
<b>TOTAL I</b>	<b>18 507 398</b>	<b>18 495 513</b>	<b>19 656 501</b>	<b>19 643 116</b>
<b>Produits non liés à la générosité du public</b>				
Cotisations avec contrepartie				
Parrainage des entreprises	164 878		252 078	
Contributions financières sans contrepartie	100 000		100 000	
Autres produits non liés à la générosité du public	1 420 990		1 861 388	
<b>TOTAL II</b>	<b>1 685 869</b>		<b>2 213 466</b>	
III Subventions et autres concours publics	21 766 711		22 099 872	
IV Reprises sur provisions et dépréciations	145 038		511 595	
V Utilisations des fonds dédiés antérieurs	519 440	212 000	371 688	
<b>TOTAL (I à V)</b>	<b>42 624 455</b>	<b>18 707 513</b>	<b>44 853 122</b>	<b>19 643 116</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATIONS</b>				
<b>Missions sociales</b>				
Réalisées en France				
Actions réalisées par l'organisme	29 972 681	7 636 978	31 830 770	9 698 223
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	806 001	806 001	667 202	667 202
Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme	764 288	351 588	1 030 819	484 679
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger	2 559 566	2 559 566	2 647 716	2 647 716
<b>TOTAL I</b>	<b>34 102 536</b>	<b>11 354 133</b>	<b>36 176 508</b>	<b>13 497 821</b>
<b>Frais de recherche de fonds</b>				
Frais d'appel à la générosité du public	2 126 406	2 126 406	4 427 196	4 427 196
Frais de recherche d'autres ressources				
<b>TOTAL II</b>	<b>2 126 406</b>	<b>2 126 406</b>	<b>4 427 196</b>	<b>4 427 196</b>
III Frais de fonctionnement	2 609 772	1 731 533	2 867 619	2 125 205
IV Dotations aux provisions et dépréciations	194 559		306 499	
V Impôt sur les bénéfices				
VI Report en fonds dédiés de l'exercice	1 017 179	362 000	720 444	
<b>TOTAL (I à VI)</b>	<b>40 050 452</b>	<b>15 574 072</b>	<b>44 498 266</b>	<b>20 050 221</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>2 574 003</b>	<b>3 133 441</b>	<b>354 856</b>	<b>-407 105</b>

## Compte de résultat par origine et destination (Suite)

Contributions volontaires en nature	31/12/2020		31/12/2019	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>Contributions volontaires liées à la générosité du public</b>				
Bénévolat	1 069 411	1 069 411	2 193 490	2 193 490
Prestations en nature	539 825	539 825	309 460	309 460
Dons en nature				
<b>TOTAL I</b>	<b>1 609 236</b>	<b>1 609 236</b>	<b>2 502 949</b>	<b>2 502 949</b>
II Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
<b>Concours publics en nature</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL III</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL (I + II + III)</b>	<b>1 609 236</b>	<b>1 609 236</b>	<b>2 502 949</b>	<b>2 502 949</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>Contributions volontaires aux missions sociales</b>				
Réalisées en France	1 609 236	1 609 236	2 502 949	2 502 949
Réalisées à l'étranger				
<b>TOTAL I</b>	<b>1 609 236</b>	<b>1 609 236</b>	<b>2 502 949</b>	<b>2 502 949</b>
II Contributions volontaires à la recherche de fonds				
III Contributions volontaires au fonctionnement				
<b>TOTAL (I + II + III)</b>	<b>1 609 236</b>	<b>1 609 236</b>	<b>2 502 949</b>	<b>2 502 949</b>

## Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

(Loi n°91-772 du 7 août 1991)

<b>Emplois par destination</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>Ressources par origine</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>Missions sociales</b>			<b>Ressources - générosité du public</b>		
<i>Réalisées en France</i>			Cotisations sans contrepartie	0	0
Actions réalisées par l'organisme	7 636 978	9 698 223	Dons, legs et mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant en France	806 001	667 202	Dons manuels	17 739 482	18 737 378
			Legs, donations et assurance-vie	214 825	472 084
			Mécénats	541 206	433 654
<i>Réalisées à l'étranger</i>			Autres ressources liées à la générosité du public	0	0
Actions réalisées par l'organisme	351 588	484 679			
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant à l'étranger	2 559 566	2 647 716			
<b>TOTAL I</b>	<b>11 354 133</b>	<b>13 497 821</b>			
<b>Frais de recherche de fonds</b>					
Frais d'appel à la générosité du public	2 126 406	4 427 196			
Frais de recherche d'autres ressources	0	0			
<b>TOTAL II</b>	<b>2 126 406</b>	<b>4 427 196</b>			
<b>III Frais de fonctionnement</b>	1 731 533	2 125 205			
<b>TOTAL EMPLOIS</b>	<b>15 212 072</b>	<b>20 050 221</b>	<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>18 495 513</b>	<b>19 643 116</b>
IV Dot. aux prov. et dépréciations	0	0	II Rep. sur prov. et dépréciations	0	0
V Reports en fonds dédiés de l'exercice	362 000	0	III Utilisat. des fonds dédiés anté.	212 000	0
Excédent de la génér. du public de l'ex.	3 133 441		Déficit de la génér. du public de l'ex.		407 105
<b>TOTAL</b>	<b>18 707 513</b>	<b>20 050 221</b>	<b>TOTAL</b>	<b>18 707 513</b>	<b>20 050 221</b>
<b>Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)</b>	<b>3 524 629</b>	<b>3 931 734</b>			
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	3 133 441	-407 105			
(-) Invest. et (+) désinvest. nets liés à la générosité du public de l'ex.					
<b>Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)</b>	<b>6 658 070</b>	<b>3 524 629</b>			
<b>Contributions volontaires en nature</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>	<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>Contributions volontaires liées à la générosité du public</b>		
<b>Contributions volontaires aux missions sociales</b>			Bénévolat	1 069 411	2 193 490
Réalisées en France	1 609 236	2 502 949	Prestations en nature	539 825	309 460
Réalisées à l'étranger	0	0	Dons en nature	0	0
<b>TOTAL I</b>	<b>1 609 236</b>	<b>2 502 949</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 609 236</b>	<b>2 502 949</b>
II Contributions volontaires à la recherche de fonds	0	0			
III Contributions volontaires au fonctionnement	0	0			
<b>TOTAL</b>	<b>1 609 236</b>	<b>2 502 949</b>			

## ANNEXE AU COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC DE L'EXERCICE 2020

Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public donne, d'une part, le montant de l'ensemble des ressources et des emplois de l'exercice, et, d'autre part, l'affectation par emplois des seules ressources collectées auprès du public. En d'autres termes, il présente comment ont été dépensées les ressources collectées auprès du public. Il est à noter que des ressources collectées antérieurement à l'exercice en cours peuvent également faire partie des ressources utilisées.

### 17.1. Présentation des ressources

#### 17.1.1. Le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice

Pour assurer le suivi de l'emploi des ressources collectées et non utilisées des campagnes antérieures, le tableau de compte d'emploi annuel des ressources reprend en « A nouveau » le montant des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées au début de l'exercice.

Au 01/01/20, le report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées a été estimé pour AIDES à un montant de 3 525 K€.

#### 17.1.2. Les ressources collectées auprès du public

Les ressources collectées auprès du public présentées dans le Compte d'Emploi des Ressources Collectées auprès du Public regroupent les comptes comptables suivants (en €) :

Compte comptable	Libellé	2 020	2 019	Var (€)	Var (%)
75430000	Dons par prélèvement automatique	17 072 946	17 540 467	-467 521	-3%
75440000	Dons hors prélèvement automatique	564 208	524 241	39 966	8%
75410000 et 75420000	Dons avec reçus et abandon des frais Volontaires	11 252	22 594	-11 342	-50%
75411000	Dons sans reçus	7 035	28 472	-21 437	-75%
7547....	Mécénat / parrainage	541 206	433 654	107 552	25%
7546....	Opérations de collecte de fonds	82 042	614 245	-532 203	-87%
7894...	Report des ressources non utilisées (*)	-	-	0	
6894...	Engagements à réaliser sur ressources affectées (*)	-	-	0	
75500000	Legs	214 825	472 084	-257 259	-54%
75450000	Tickets Services offerts	2 000	7 360	-5 360	-73%
<b>TOTAL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC A AFFECTER</b>		<b>18 495 514</b>	<b>19 643 116</b>	<b>-1 147 603</b>	<b>-6%</b>

L'arrêté du 30 Juillet 1993 fixe la liste des rubriques des ressources collectées auprès du public du Compte d'Emploi des Ressources Collectées auprès du Public.

Les Ressources Collectées auprès du Public constituent 43,4 % du total des produits de l'association en 2020. Cette part est en baisse de 0,5 points (43,8% en 2019).

La collecte de rue et les dons de particuliers perçus en ligne ou suite à des campagnes de télémarketing continuent de générer des ressources très importantes pour AIDES, malgré une baisse de 3% enregistrée en 2020. Nous craignons une baisse encore plus significative à partir de 2021/2022 en lien avec l'impact de la crise sanitaire qui ne nous a pas permis de recruter autant de nouveaux donateurs qu'habituellement en 2020 (missions de collecte de rue annulées) et l'impact sur les revenus des particuliers qui pourrait alimenter l'effet d'attrition sur les dons.

Les opérations de collecte de fonds habituellement organisées par l'association et notamment les braderies de la mode de Pantin et Marseille n'ont pas pu toutes avoir lieu en raison de la crise sanitaire. Seule une braderie de la mode a eu lieu en 2020 à Marseille sur les quatre braderies annuelles organisées habituellement. 2020 a, par ailleurs, été marquée par l'organisation d'un tout nouvel événement de collecte : l'opération « #Fêtel'amour » est un événement entièrement digital qui a eu lieu le 4 juillet 2020. Une journée de programmes culturels ponctuée par des appels aux dons a été organisée en ligne. Cet événement n'a malheureusement pas permis de réaliser de bénéfice mais ce qui est compréhensible vu le caractère novateur de cet événement.

Enfin, les legs enregistrés en 2020 affichent une baisse de 54% par rapport à 2019.

En revanche, nous constatons une hausse de 25% des subventions de mécénat.

Depuis 2006, a été ajoutée la valorisation des tickets services offerts (2 K€ en 2020). L'intégralité de ces tickets services est utilisée pour le soutien des personnes dans les missions sociales.

## 17.2. Présentation des emplois

Les emplois ont été divisés en plusieurs catégories. La comptabilité analytique mise en place au sein de l'association permet de suivre l'évolution de ces emplois. Elle constitue également un outil de gestion, d'aide à la décision politique et d'orientation stratégique de l'association.

Le plan analytique de AIDES permet notamment une approche populationnelle des activités de l'Association.

### 17.2.1. Les missions sociales

AIDES mène en France des actions de prévention et/ou de soutien auprès des populations les plus vulnérables face au VIH/sida et aux hépatites à savoir :

- Les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HSH).
- Les migrants.
- Les personnes vivant avec le VIH et/ou une hépatite (PVVIH).

- Les détenus.
- Les femmes.
- Les consommateurs de produits psycho actifs.
- Le grand public: actions d'information et de sensibilisation du public (campagnes sur le VIH, la prévention et les modes de transmission),
- Les autres populations vulnérables: ce champ regroupe toutes les autres populations vulnérables auprès desquelles AIDES intervient et non citées précédemment comme par exemple les actions auprès des personnes sourdes, des travailleur(se)s du sexe, des transsexuel(le)s, des enfants / adolescents.

Ces champs populationnels intègrent les actions de prévention et de réduction des risques, de dépistage, d'écoute et de soutien, d'action sociale et juridique, d'insertion socioprofessionnelle, d'action thérapeutique mais aussi :

- de démarche qualité et d'innovation,
- d'expérimentation de nouvelles formes d'actions auprès de ces populations,
- de formations des volontaires et des salariés de AIDES,
- d'information sur les traitements et de la recherche et enfin d'information
- de sensibilisation du public et le plaidoyer politique.

Outre ces champs populationnels, les missions sociales de AIDES comprennent aussi :

- La démocratie sanitaire. Pour améliorer leur prise en charge et défendre les droits des malades, AIDES représente les personnes infectées par le VIH ou une hépatite virale dans le système de santé dans : Conférences régionales de Santé et de l'autonomie CRSA ; Corevih ; France asso santé ; Santé publique France ; des observatoires etc.
- Les ressources externes (expertise / conseil) : Un pôle de compétences a été mis en place au sein de AIDES afin de réaliser des formations à l'externe dans le cadre de la promotion de la santé (Ex : formation de personnels soignants à l'AERLI – Aide à l'injection).

Enfin, AIDES mène des actions en partenariat avec des associations localisées dans les Caraïbes (Haïti, République Dominicaine), dans les zones transfrontalières (avec le Suriname ou la Belgique) et en Europe. AIDES contribue au renforcement des capacités de ces associations (soutien technique –par exemple sur le volet financier-, formations, construction de stratégies et outils de plaidoyer pour l'accès aux soins et à la prévention, etc.)

Par ailleurs, en tant que membre fondateur, AIDES soutient la Coalition Internationale Sida (PLUS) afin de réaliser des actions à l'étranger. A ce titre, AIDES a reversé à la coalition un montant de 2,5 M€ en 2020.

### 17.2.2. Les frais de recherche de fonds

Ces frais comprennent majoritairement :

- les honoraires de sociétés spécialisées dans la gestion de donateurs,
- les honoraires de prestations de sociétés spécialisées dans la collecte dans la rue,
- le coût des salariés du service,

Remarque concernant la méthode de présentation des coûts du prestataire en charge de la collecte de rue :

Une part des coûts des prestations réalisées par nos prestataires organisant la collecte de rue est ventilée sur les missions sociales de AIDES tandis que l'autre partie apparaît bien sur la rubrique « Frais de recherche de fonds ». En effet, nous considérons qu'outre l'activité pure de collecte de fonds, cette prestation consiste également en une opération d'information et de sensibilisation du public dont la quote-part est estimée à 40% du coût de la prestation. De plus, nous estimons que, par ce biais, nous démarrons la formation de futurs potentiels volontaires et acteurs de AIDES : ce volet « formation » est évalué à 10% de la prestation. Ainsi, 50% du coût de la prestation apparaît donc dans nos missions sociales, dans nos actions menées auprès du grand public. Le coût de l'appel à la générosité du public sur ce programme représente 50% de la prestation.

Cette répartition fait suite à une étude commandée par AIDES et menée par ONG Conseil (notre plus gros prestataire de collecte de rue) auprès des personnes abordées dans la rue lors de missions menées dans plusieurs villes représentatives de celles où AIDES est présent tout au long de l'année. Cette répartition figure dans les contrats de prestation de collecte de rue depuis 2010 entre AIDES et ses prestataires.

Concernant le coût de la recherche des autres fonds privés, subventions et autres concours publics, contrairement à l'appel à la générosité du public dont le coût est obtenu à partir des données de la comptabilité analytique et qui concerne une mission dévolue essentiellement au service collecte du siège, la recherche des autres fonds privés et surtout des subventions et des autres concours publics concerne un grand nombre d'acteurs à tous les niveaux sur l'ensemble du réseau AIDES et ne peut être identifiée à partir des données de la comptabilité analytique. Par ailleurs, nous n'avons pas la possibilité de déterminer une clé de répartition pertinente.

### 17.2.3. Les frais de fonctionnement

On y retrouve :

- Les fonctions supports : la direction, les services financiers (comptabilité, contrôle de gestion), le Commissariat aux Comptes, la paye, le secrétariat, la gestion des ressources humaines, les services généraux, le service informatique
- Les différents coûts liés au fonctionnement du siège social (assurances, loyers et charges locatives, entretien / maintenance, photocopieurs, affranchissements / téléphone, courrier, fournitures, services bancaires et frais financiers, impôts fonciers...),
- La vie associative (Conseil d'Administration, Bureau, Présidence etc...)

- Les frais liés à la représentation des salariés.

Dans les régions, le coût de la structure (loyer, téléphone, photocopies, affranchissement etc.) a été réparti sur les actions en fonction du poids pondéré des charges directes des actions concernées (hors fonds dédiés).

Par ailleurs, nous estimons que la communication externe de AIDES, qui consiste en des campagnes de sensibilisation auprès du public ou d'actions de plaidoyer auprès des pouvoirs publics est assimilable aux missions sociales et non aux frais de fonctionnement.

#### 17.2.4. Les dotations aux provisions

Ce poste regroupe les dotations aux provisions constatées sur l'exercice de toutes natures (exploitations, financières et exceptionnelles). A titre d'exemple, on y trouve les provisions pour risques et charges pour dépréciation des créances ou dépréciation des immobilisations.

#### 17.2.5. Les engagements à réaliser sur ressources affectées

Il s'agit des montants de subventions et/ou de dons manuels qui n'ont pas été utilisés sur l'exercice en cours mais dont l'utilisation a été reportée à un exercice ultérieur. En d'autres termes, il s'agit des dotations sur fonds dédiés.

#### 17.2.6. La part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public

La plupart des immobilisations acquises par l'association le sont au moyen de subventions d'investissement et si ce n'est pas le cas, les dotations aux amortissements sont imputées sur les actions ou les coûts de fonctionnement.

#### 17.2.7. La neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public

Ce montant ne peut être obtenu à partir des données de la comptabilité analytique ou d'une clé de répartition pertinente. Par ailleurs, nous estimons que la part financée par les ressources collectées auprès du public n'est pas significative.

#### 17.2.8. Le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice

Au 31/12/20, le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice s'élève à un montant de 6 808K€. Il est constitué par :

- La variation des reports de ressource antérieur à 2009 pour 169 K€,
- La variation des reports de ressource 2009 pour 581 K€,
- La variation des reports de ressource 2010 pour -25 K€,

- La variation des reports de ressource 2011 pour -347 K€,
- La variation des reports de ressource 2012 pour -1 524 K€,
- La variation des reports de ressource 2013 pour -1 044 K€,
- La variation des reports de ressource 2014 pour 3 434 K€,
- La variation des reports de ressource 2015 pour 3 947 K€,
- La variation des reports de ressource 2016 pour 349 K€.
- La variation des reports de ressource 2017 pour -1 049 K€.
- La variation des reports de ressource 2018 pour -560 K€.
- La variation des reports de ressources 2019 pour -407 K€.
- La variation des reports de ressources 2020 pour +3 133 K€.

### **17.3. Modalités de répartition du financement des emplois**

Si un donateur exprime son souhait de financer une activité précise de AIDES, son don sera bien évidemment fléché selon son souhait. En l'absence de demande expresse du donateur, le Conseil d'Administration a voté un système de répartition de ses fonds propres. Ceux-ci sont affectés en priorité :

- A une liste de projets jugés prioritaires : il s'agit notamment des centres de santé et projets d'offres en santé sexuelle
- Aux actions menées dans la zone DFA : Guyane, Martinique, Guadeloupe et Saint Martin
- Aux projets internationaux : ces projets consistent notamment en du renforcement de capacité d'associations partenaires locales

La part non financée par des subventions publiques ou privées de ces différents projets sera donc comblée en priorité par les fonds propres.

Ensuite, les lieux de mobilisation de AIDES en France Métropolitaine se partagent 1/3 de l'enveloppe de fonds propres. Cette enveloppe est ventilée par région selon quatre différents critères :

- poids total des charges de la région
- poids de la masse salariale
- données épidémiologiques : nombre de déclarations de séropositivité par région
- nombre de volontaires de la région

Ces critères mêlent donc des éléments financiers à des données d'activité.

Enfin, les fonds propres restants sont affectés au financement des fonctions support du siège social.

### **17.4. Nature et quantité des aides en nature perçues par AIDES**

#### **17.4.1. Campagnes de publicité offertes**

Les campagnes de publicité offertes figurent dans la partie « Valorisation des contributions volontaires en nature » en pied du Compte d'Emploi Annuel des Ressources Collectées auprès du Public.

Les opérations de communication externe de AIDES sont organisées, entre autres, sous forme de campagnes grand public. Ces campagnes de sensibilisation sont réalisées en partenariat avec

des entreprises de communication privées qui peuvent offrir ou faire bénéficier AIDES de remises sur leurs prestations.

Dans le Compte d'Emploi Annuel des Ressources Collectées auprès du public, la valorisation des campagnes de publicités offertes figure en emplois dans les missions sociales (il s'agit de campagnes de sensibilisation et non de campagnes de communication générale de l'association qui relèveraient alors des frais de fonctionnement) et en ressources dans les prestations en nature.

Ces prestations effectuées à titre gracieux ont été estimées pour l'exercice 2020 à 540 K€ TTC et se décomposent de la manière suivante (en €):

<b>En € TTC</b>		<b>2 020</b>
<b>Campagne #Fête l'Amour</b>		
Les Monstres	<i>Production vidéo</i>	262 007 €
Hôtel Grand Amour	<i>Location gratuite d'espaces</i>	100 000 €
Pauline Souteyrand	<i>Conseils stratégiques</i>	22 490 €
Bruno Della Mattia	<i>Développement site internet</i>	9 500 €
BDL Event	<i>Organisation événement</i>	2 328 €
Clear Channel	<i>Affichage digital</i>	
Haiku	<i>Agence Média</i>	
<b>Sous-total</b>		<b>396 325 €</b>
<b>Campagne "Pourtant je m'appelle..."</b>		
Libération		48 000 €
Le Monde		35 000 €
Le Parisien		34 000 €
20 minutes		20 000 €
Black Beauty		5 000 €
Amina		
Doctissimo		
	<i>Espace gracieux média</i>	
<b>Sous-total</b>		<b>142 000 €</b>
<b>Campagne Retrouvons-nous, protégeons-nous</b>		
TBWA		
<b>PREP</b>		
Amina		1 500 €
France Antilles		
	<i>Espace gracieux média</i>	
		<b>539 825 €</b>

Concernant l'événement digital « #Fête l'amour » : un hôtel nous a mis ses locaux à disposition afin d'y réaliser le tournage de films et clips vidéos retransmis ensuite en ligne le 4 juillet 2020. Nous avons également bénéficié de conseils et appui concernant l'infrastructure informatique à mettre en place, le design du site internet et la conception de l'événement d'un point de vue global.

### 17.4.2. Autres dons en nature

Certaines collectivités locales mettent à la disposition de délégations de AIDES des locaux et du matériel. Des préservatifs et autres outils de prévention sont parfois donnés à l'association.

Au 31 décembre 2020, le recensement de ces ressources en nature n'a pu être effectué.

Suite à la crise sanitaire, nous avons bénéficié de dons de gels hydroalcooliques de la part des entreprises l'Oréal et APOTHICOM (3186 pièces) ainsi que d'un don de 5400 masques chirurgicaux de la part du laboratoire VIIV HEALTHCARE.

## 17.5. Etat des effectifs bénévoles

La valorisation du volontariat figure dans la partie « Valorisation des contributions volontaires en nature » en pied du Compte d'Emploi Annuel des Ressources Collectées auprès du Public.

Les heures de volontariat ont été valorisées dans le rapport d'activité annuel de AIDES. Ce rapport d'activité est construit à partir des données du système de données locales du réseau (Dolores). Dolores est un système de saisie informatique des indicateurs d'activité qui permet de simplifier la compilation et d'améliorer le traitement des données.

Chaque militant de AIDES a accès au système hébergé sur le réseau intranet de l'association et peut saisir, après chaque action, les éléments nécessaires au recensement de l'activité : nombre de personnes qu'il a rencontrées sur le terrain, durée de l'action, type d'action, thématiques abordées, groupe d'appartenance des personnes rencontrées, etc, et donc également le nombre de volontaires présents sur les différentes actions.

Ces données sont donc saisies régulièrement, puis cumulées et analysées, afin de permettre d'éventuels ajustements en cours d'année, permettant aux intervenants et aux publics rejoints de porter un regard critique sur l'action et de réajuster la stratégie d'intervention en cours d'exercice.

Ces heures de volontariat comprennent à la fois le temps passé sur les actions de l'Association et le temps passé autour de la vie associative (conseils de territoires, conseil de régions, conseils d'administration, assemblées générales).

La valorisation du volontariat, qui figure en troisième partie du compte de résultat s'élève à **1 069 411 €**. Ce chiffre est en baisse de 51% par rapport à 2019, toujours en raison des différents confinements qui ne nous a pas permis de mobiliser autant de volontaires qu'habituellement.

Cette évaluation du temps de présence des volontaires de AIDES pour 2020 a été établie d'après les éléments de valorisations suivants :

- le nombre d'heures de volontariat : **57 806 heures effectuées** (contre 118 567 heures en 2019),
- le coût horaire de valorisation : **18,50 €** (charges sociales comprises, correspondant au coût horaire d'un répondant téléphonique à Sida Info Services).

La vie associative est une part importante du volontariat de AIDES, car c'est lors des débats au sein de ces institutions que s'élabore les priorités de AIDES, et leur transformation en actions tant

en interne, qu'en actions de lobby vers l'extérieur. La vie associative fait donc partie des missions sociales de AIDES, puisque c'est par elle que se construit la parole des personnes touchées par le VIH et les hépatites.